



Rapport de durabilité 2025



Sommaire

1	Edito	p. 2
2	Stratégie de Durabilité	p. 4
3	ESRS 2 – Informations générales	p. 8
	1. BP – Base pour la préparation	
	2. Gov – Gouvernance	
	3. SBM – Stratégie	
	4. IRO – Impacts, Risques et Opportunités	
4	ESRS E1 – Changement Climatique	p. 36
	1. E1 – 1 Plan de transition pour la mitigation du changement climatique	
	2. E1 – 2 Identification des risques liés au climat et analyse de scénario	
	3. E1 – 3 Résilience en relation avec le changement climatique	
	4. E1 – 4 Politiques en relation avec le changement climatique	
	5. E1 – 5 Actions et ressources associées à la mitigation et à l’adaptation au changement climatique	
	6. E1 – 6 Objectifs relatifs à la mitigation et à l’adaptation au changement climatique	
	7. E1 – 7 Mix et consommation énergétique	
	8. E1 – 8 Bilan Carbone – Scope 1,2 et 3	
	9. E1 – 11 Effets financiers anticipés des risques climatiques physiques et de transition et des opportunités liées au climat	
	10. Taxonomie Européenne	
5	ESRS S1 – Force de travail propre	p. 70
	1. S1 – 1 Politiques en relation avec notre force de travail	
	2. S1 – 2 Engagement avec la force de travail, les représentants des travailleurs et existence de canaux permettant à la force de travail de remonter des besoins ou des problèmes, ainsi que des approches pour y remédier	
	3. S1 – 3 Actions liées à la force de travail	
	4. S1 – 4 Cibles liés à la force de travail	
	5. S1 – 5 Caractéristiques des employés de l’entreprise	
	6. S1 – 6 Caractéristiques des non-employés de l’entreprise	
	7. S1 – 8 Mesures de diversité	
	8. S1 – 11 Personnes en situation de handicap	
	9. S1 – 12 Formation et développement des compétences	
	10. S1 – 13 Indicateurs de santé et sécurité	
	11. S1 – 15 Indicateurs de rémunération	
	12. S1 – 16 Incidents de discrimination et autres incidents relatifs aux droits humains	
6	ESRS G1 – Business Conduct	p. 88
	1. G1 – 1 Politiques en matière de conduite des affaires	
	2. G1 – 2 Actions liées à une conduite éthique des affaires	
	3. G1 – 3 Cibles	
	4. G1 – 4 Indicateurs relatifs à la corruption et aux conflits d’intérêts	
	5. G1 – 5 Indicateurs relatifs à l’influence politique, incluant les activités de lobbying	
	6. G1 – 6 Indicateurs relatifs aux pratiques en matière de paiement	



Edito

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

La Transition énergétique est devenue, au fil des années, le cœur de la mission de Sibelga. En accompagnant la décarbonation de la société, le développement des énergies renouvelables et l'évolution des usages urbains, nous contribuons activement à transformer Bruxelles. Cette transition s'inscrit dans un mouvement plus large : celui d'une transition durable que Sibelga embrasse avec ambition et responsabilité.

Cette position de catalyseur du changement nous pousse à aller au-delà de notre rôle technique : elle nous invite à inscrire la durabilité au centre de notre manière d'agir, de décider et de collaborer. Car participer à la Transition énergétique ne suffit plus : nous voulons la mener de façon exemplaire, cohérente et transparente, au bénéfice de l'ensemble des Bruxellois.

Conscients de cette responsabilité, nous avons souhaité renforcer notre engagement. Si notre mission est, par nature, durable, il nous paraissait indispensable que la manière dont nous la menons le soit tout autant. La durabilité ne doit pas être seulement un horizon, mais une grille de lecture qui guide nos décisions et structure nos priorités.

Dans cette dynamique, la CSRD s'est révélée être une opportunité précieuse. Bien que Sibelga ne soit finalement pas soumise à son périmètre réglementaire, nous avons choisi d'adopter volontairement ce cadre exigeant. Il nous a permis de revisiter de manière approfondie notre compréhension de nos impacts, de nos risques et de nos opportunités, et d'identifier les leviers concrets pour accélérer notre trajectoire durable. Cet exercice a renforcé une conviction profonde : la transparence nourrit la confiance, et la confiance est indispensable à une entreprise publique comme la nôtre.

Pour porter cette ambition, nous avons constitué une équipe ESG pluridisciplinaire, dont le rôle a été déterminant pour structurer nos actions, élaborer notre première stratégie de durabilité et réaliser ce premier rapport. Malgré l'évolution constante du cadre réglementaire, nous avons tenu à rendre compte dès cette année, convaincus que notre engagement en matière de durabilité doit dépasser les strictes obligations et refléter une volonté authentique de progresser.

Ce rapport marque une étape importante de notre démarche. Il traduit notre engagement à intégrer la durabilité au cœur de notre mission, mais aussi de notre culture, de nos pratiques et de nos relations avec nos parties prenantes.

Ensemble, fiables, avec impact, c'est ainsi que nous entendons continuer à avancer au service d'une transition énergétique et durable qui profite à tous les Bruxellois.

Raphaël Lefere, Directeur Corporate Affairs



Stratégie de Durabilité

INTRODUCTION ET CONTEXTE

La transition énergétique transforme en profondeur le paysage bruxellois — et, avec lui, le rôle de Sibelga. Notre plan stratégique 2026-2030 intitulé “Energizing Tomorrow” réaffirme clairement notre ambition : contribuer à une transition durable, inclusive et résiliente pour l’ensemble des Bruxellois. Dans cette dynamique, la durabilité ne peut plus être un ensemble d’initiatives dispersées : elle devient un levier structurant de notre performance et de notre mission de service public.

Au cours des dernières années, plus de cent initiatives liées à des sujets de durabilité ont émergé au sein de l’organisation, témoignant d’un engagement spontané et d’une véritable envie d’agir. Cependant, cette richesse est longtemps restée diffuse, portée par des équipes motivées mais sans cadre commun pour orienter, prioriser ou mesurer l’impact. La transformation stratégique engagée par Sibelga — nouvelle vision, nouvelle organisation, nouvelles valeurs — crée aujourd’hui les conditions propices pour structurer durablement cette dynamique.

Notre plan stratégique 2026–2030 fixe un cap clair fondé sur trois objectifs majeurs : **préparer les réseaux de demain, rendre le marché plus fluide et placer le client au cœur de nos actions**. Ces objectifs s’inscrivent dans un contexte où les attentes sociétales, les exigences réglementaires et l’urgence climatique s’intensifient. Ils appellent une entreprise fiable, capable d’agir avec impact, et d’avancer ensemble — trois valeurs qui constituent désormais le cadre culturel partagé par tous nos collaborateurs.

C’est dans ce contexte que Sibelga a choisi de franchir une étape déterminante : faire évoluer son approche vers un modèle où la durabilité est intégrée dès la conception de chaque projet, chaque processus, chaque investissement. Cette démarche répond à des attentes externes croissantes, mais aussi à une conviction profonde : la transition énergétique ne sera réussie que si elle s’accompagne d’une transformation durable sur le plan environnemental, social et économique.

Les évolutions réglementaires récentes, dont la directive européenne CSRD, renforcent cette nécessité. Même si Sibelga n’est finalement pas soumise à son périmètre, ce cadre représente pour nous une opportunité — une méthode exigeante pour analyser nos impacts, renforcer notre gouvernance, et garantir la transparence attendue d’un acteur public. Ce travail s’appuie également sur plusieurs piliers clés :

- les résultats de notre analyse de double matérialité,
- les enseignements de notre évaluation EcoVadis,
- les ambitions de la Région en matière de neutralité carbone,
- et les trois rôles que Sibelga assume dans la transition : gestionnaire des réseaux, facilitateur de marché et partenaire des autorités.

En combinant cette vision stratégique avec les attentes de nos parties prenantes et les opportunités identifiées, Sibelga a défini en 2025 sa première stratégie de durabilité. Celle-ci permet de transformer un ensemble d'initiatives en un cap cohérent, articulé autour de quatre axes stratégiques :

- Actions climatiques,
- Économie circulaire,
- Environnement de travail sûr et inclusif,
- Partenaire durable pour Bruxelles.

Ces axes reflètent à la fois notre rôle central dans la transition énergétique bruxelloise, nos responsabilités envers nos collaborateurs et nos partenaires, et notre volonté d'ancrer la durabilité comme un moteur d'efficacité, d'innovation et de résilience.

NOS 4 AXES STRATÉGIQUES

ACTIONS CLIMATIQUES

Contribuer activement à la **lutte** contre le **dérèglement climatique** en réduisant notre **empreinte carbone**, et en jouant un rôle central dans la **Transition Énergétique**. Se préparer aux effets inévitables du changement climatique en identifiant, anticipant et réduisant les impacts **des risques climatiques**, qui pourraient compromettre la **continuité** et la fiabilité de nos services.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Intégrer de la **circularité** dans les processus d'achat, ainsi qu'introduire progressivement des principes circulaires dans la gestion des infrastructures et des équipements.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SÛR ET INCLUSIF

Renforcer notre engagement en faveur de la **diversité et de l'inclusion**, en veillant à ce que chaque collaborateur évolue dans un **environnement sûr, respectueux et équitable**. Maintenir et développer la **culture de sécurité** qui constitue un pilier de notre organisation.

PARTENAIRE POUR BRUXELLES

Jouer un **rôle actif** aux côtés de **la Région** et de ses **habitants** pour faire de la transition énergétique une **opportunité inclusive** et bénéfique pour tous. Le soutien à **l'emploi local** restera un levier central de cette démarche.



BOTANIQUE
KRUIDTUIN





ESRS 2

Informations générales

3.1 BP – BASE POUR LA PRÉPARATION

Dans le contexte de l'évolution récente du cadre réglementaire, et notamment à la suite de l'adoption de la directive omnibus, Sibelga n'est plus tenue de publier un rapport de durabilité conforme à la CSRD. Néanmoins, l'entreprise a choisi d'engager volontairement cette démarche. Ce choix s'inscrit dans une volonté affirmée de transparence vis à vis de l'ensemble de ses parties prenantes, mais également dans une logique d'anticipation : Sibelga se situe aujourd'hui à proximité des nouveaux seuils définis par la directive et pourrait être amenée à les dépasser dans un avenir proche. Publier dès à présent un rapport de durabilité permet ainsi à l'organisation de se préparer de manière structurée et progressive à une éventuelle obligation future.

Étant donné le caractère volontaire de cette première publication, Sibelga a décidé d'adapter de manière ciblée l'application des exigences CSRD et des ESRS en vigueur. Deux types d'ajustements ont été opérés :

PÉRIMÈTRE LIMITÉ AUX SUJETS MATÉRIELS PRIORITAIRES

Sibelga a choisi de concentrer cette première édition sur les thématiques identifiées comme les plus matérielles pour l'entreprise :

- ESRS 2 – Informations transversales,
- ESRS E1 – Changement climatique,
- ESRS S1 – Personnel de l'entreprise,
- ESRS G1 – Conduite des affaires.

À ce stade, et afin de garantir une mise en œuvre progressive et proportionnée, certains standards matériels n'ont pas été inclus dans le périmètre de reporting, notamment l'ESRS E5 (Utilisation des ressources et Economie Circulaire), l'ESRS S3 (Communautés affectées) et l'ESRS S4 (Consommateurs et utilisateurs finaux).

En outre, Sibelga limitera la déclaration des informations relatives aux effets financiers anticipés de ses risques matériels, étant donné la complexité de l'exercice et la nature volontaire du rapport.

UTILISATION DES NORMES ESRS SIMPLIFIÉES

Sibelga a par ailleurs fait le choix de publier sur la base du projet de nouvelle version des ESRS simplifiés publié par l'EFRAG fin 2025. Cette approche permet à l'organisation de s'aligner sur l'évolution en cours du cadre réglementaire, et de structurer son reporting selon un référentiel plus adapté et proportionné, tel que proposé par les travaux de simplification.

PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

Sibelga a préparé sa déclaration de durabilité sur une base consolidée.

Le rapport consolidé inclut les activités de Sibelga et de ses entités associées, y compris BNO, qui est exemptée de publier un rapport de durabilité statutaire séparé. Ce rapport consolidé offre une vue d'ensemble des efforts et impacts de durabilité à travers les entités impliquées.

Sibelga intègre à son rapport les activités de sa chaîne de valeur, en amont et en aval. Cette intégration se matérialise principalement à travers :

- L'analyse de double matérialité, qui prend en compte l'ensemble des impacts, risques et opportunités liés aux activités de Sibelga et de sa chaîne de valeur.
- Les réponses aux points de données requis par les normes ESRS, en veillant à inclure, lorsque pertinent, des informations relatives à la chaîne de valeur.

3.2 GOV – GOUVERNANCE

3.2.1 GOV-1 – LE RÔLE DES ORGANES ADMINISTRATIFS, DE GESTION ET DE SUPERVISION VIS-À-VIS DE LA DURABILITÉ

COMPOSITION

Les compositions et mandats détaillés des principaux organes de gouvernance de Sibelga sont décrites dans son rapport de gouvernance, à partir de la page 14.

Un résumé des indicateurs clés est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Conseil d'administration	Comité directeur	Comité d'audit	Comité de direction
Nombre de représentants	26	7	3	8
Pourcentage de membres indépendants	0%	0%	0%	0%
Ratio femmes-hommes	38,5%	28,6%	0%	37,5%



COMPÉTENCES ET EXPERTISE RELATIVES AUX ENJEUX DE DURABILITÉ

Au sein de l'entreprise, l'expertise en matière de durabilité est principalement assurée par une équipe ESG dédiée, composée du Sustainability Officer et de la Sustainability Expert. Ce duo joue un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de durabilité, en apportant une vision transversale des enjeux ESG. Ensemble, ils coordonnent les actions et veillent à l'intégration des principes de durabilité au cœur de la stratégie de l'entreprise.



EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

Pour les dimensions environnementales, la Sustainability Expert apporte une expertise technique solide, notamment sur les thématiques du bilan carbone, de l'économie circulaire, de la gestion des ressources et de la conformité environnementale.

Afin de compléter cette expertise interne, l'organisation fait également appel à des consultants externes spécialisés pour certaines missions ponctuelles ou techniques nécessitant des compétences spécifiques (analyse de double matérialité, taxonomie européenne, ETS2, etc.).



EXPERTISE SOCIALE

En ce qui concerne les enjeux sociaux, l'entreprise s'appuie sur le service Health and Safety pour les questions relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs, garantissant une gestion rigoureuse des risques professionnels et un environnement de travail sécurisé. Le service Ressources Humaines intervient quant à lui sur les sujets liés notamment aux droits des travailleurs, à l'égalité des chances, à l'attraction et la rétention des talents et à la gestion des compétences.



EXPERTISE GOUVERNANCE

Outre ce qui ressort de ses statuts et des règlements d'ordre intérieur de ses organes, la bonne gouvernance chez Sibelga est guidée par un code de conduite éthique, porté par le responsable de l'éthique étant le manager Audit, Risk et ESG.



EXPERTISE EXTERNE ET PARTENARIATS

Sibelga bénéficie également d'expertise externe par sa représentation dans des organismes externes (tel que Synergrid au niveau belge ou E.DSO au niveau européen) et sa collaboration avec d'autres parties prenantes du secteur de l'énergie. Ces partenariats, notamment avec Bruxelles Mobilité et Bruxelles Environnement, sont essentiels pour mettre en œuvre des initiatives de durabilité et aligner les opérations de Sibelga sur des objectifs environnementaux et sociaux plus larges.

INTÉGRATION DES ENJEUX DE DURABILITÉ À LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Sibelga a renforcé en 2025 sa gouvernance en matière de durabilité afin d'assurer une mise en œuvre cohérente, coordonnée et structurée de sa stratégie. Cette gouvernance repose désormais sur plusieurs instances complémentaires, dont un Sustainability Council, récemment instauré pour piloter l'ensemble des chantiers liés à la durabilité.

UN SUSTAINABILITY COUNCIL AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Au sein de Sibelga, la gouvernance de la durabilité repose sur une structure claire et formalisée, articulée autour d'un Sustainability Council, qui constitue l'organe central de pilotage, de coordination et de suivi de la stratégie de durabilité de l'entreprise. Le Sustainability Council, est présidé par le Directeur Corporate Affairs, en charge de la durabilité au sein de Sibelga, et réunit des senior leaders représentant l'ensemble des départements de l'entreprise.

Le Sustainability Council est chargé de piloter l'implémentation de la stratégie de durabilité, d'en assurer le suivi opérationnel et de proposer, le cas échéant, les ajustements nécessaires afin de garantir l'atteinte des objectifs définis. Il joue également un rôle moteur dans l'identification de nouveaux projets et initiatives, ainsi que dans la coordination des actions transversales soutenant l'ambition durable de Sibelga. Dans ce cadre, le Sustainability Council prépare les décisions stratégiques à soumettre au Comité de direction, notamment en matière de stratégie et d'objectifs de durabilité, de ressources et de budget alloués, et veille à la conformité réglementaire de Sibelga en matière de durabilité (CSRD, taxonomie européenne, labels, etc.).

Le Sustainability Council est également l'organe responsable du pilotage de l'ensemble du processus de reporting de durabilité de Sibelga. À ce titre, il supervise et coordonne les travaux relatifs à l'identification et à l'évaluation de la double matérialité, incluant sa réalisation opérationnelle, l'analyse des résultats et leur validation. Sur cette base, le Sustainability Council assure la traduction structurée des enjeux matériels en besoins de reporting, conformément aux exigences réglementaires applicables, et organise la collecte, la consolidation et l'analyse des informations relatives aux impacts, risques et opportunités (IRO). La remontée de ces informations vers le Comité de direction s'inscrit dans une approche cohérente avec la méthodologie de Risk Management de Sibelga, garantissant une intégration des enjeux de durabilité dans les processus globaux de gestion des risques et dans la prise de décision stratégique.

Le Comité de direction constitue, quant à lui, l'organe décisionnel final en matière de stratégie de durabilité. Il valide les orientations stratégiques, les priorités et les ressources associées, sur base des analyses, recommandations et informations consolidées transmises par le Sustainability Council, auquel celui-ci rend compte de manière régulière.

Enfin, il convient de préciser que, bien que les thématiques relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs soient abordées et suivies au sein du Sustainability Council, leur pilotage opérationnel relève du département Health and Safety. Celui-ci porte ces enjeux au travers de son plan global de prévention, garantissant une gestion spécialisée et conforme aux exigences réglementaires applicables, tout en assurant une cohérence avec la gouvernance globale de la durabilité de Sibelga.

INFORMATIONS À PROPOS DE LA REPRÉSENTATION DES EMPLOYÉS ET AUTRES TRAVAILLEURS

Les employés de Sibelga sont représentés par la délégation syndicale qui rassemble les représentants du personnel, désignés par les organisations syndicales. Ces représentants sont élus lors des élections sociales, se déroulant tous les quatre ans. La délégation syndicale représente activement les travailleurs auprès de deux organes :

- Le conseil d'entreprise
- Le comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)

CONSEIL D'ENTREPRISE

Le Conseil d'entreprise se réunit chaque mois. Il rassemble la Direction et des représentants du personnel ; il veille à la bonne application de la législation sociale.

Quels sont les sujets abordés par le Conseil d'entreprise ?

Des informations y sont données à propos :

- des heures supplémentaires ;
- des changements organisationnels ;
- des mouvements du personnel (engagements, départs, mobilité interne...);
- du bilan social (information sur le personnel : nombre de travailleurs, types de contrats...);
- de la situation financière de l'entreprise.

Quelles décisions prend le Conseil d'entreprise ?

Il se prononce sur :

- des modifications au règlement de travail ;
- la fixation des jours de congé pour l'ensemble de l'entreprise.

Qui siège au Conseil d'entreprise ?

- des représentants de l'employeur : membres de la Direction et cadres supérieurs ;
- des représentants des employés : élus lors des élections sociales se déroulant tous les quatre ans.

Les procès-verbaux approuvés du Conseil d'entreprise

Les procès-verbaux approuvés du Conseil d'entreprise sont disponibles et peuvent être consultés par tous les membres du personnel.

COMITÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (CPPT)

Le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) se réunit chaque mois. Il rassemble la Direction et des représentants du personnel.

Quels sont les sujets abordés par le CPPT ?

Tous les aspects en rapport avec la sécurité, l'environnement de travail et le bien-être des collaborateurs.

Qui siège au CPPT ?

- des représentants de l'employeur: membres de la Direction et cadres supérieurs;
- des représentants des employés: élus lors des élections sociales se déroulant tous les quatre ans.

Les procès-verbaux approuvés du CPPT

Les procès-verbaux approuvés du CPPT sont disponibles et peuvent être consultés par tous les membres du personnel.

DÉLÉGATION SYNDICALE

En marge des réunions mensuelles ci-dessus, des rencontres régulières qui constituent le premier niveau de la concertation sociale se tiennent entre la Délégation syndicale et le Département des ressources humaines (Responsable Relations Industrielles et les HR Business Partners); le manager RH Talent Acquisition & Development et/ou le manager RH Payroll & Compensation and Benefits y participent également, en cas de besoin.

3.2.2 GOV-2 – INTÉGRATION DE CRITÈRES DE PERFORMANCE RELATIFS À LA DURABILITÉ DANS LES MÉCANISMES DE RÉMUNÉRATION

Le modèle de rémunération des organes de gouvernance de Sibelga est décrit dans le document « Rapport annuel – Gouvernance ».

Celui-ci intègre actuellement peu de critères de performance directement liés à la durabilité.

UTILISATION DU BALANCED SCORE CARD (BSC) ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

La rémunération variable pour les membres du Comité de Direction est déterminée par des résultats personnels et d'entreprise mesurés via une Balanced Score Card (BSC) et une convention collective de travail spécifique (CCT 90). La BSC 2025 de Sibelga intègre quelques indicateurs de performance liés à la durabilité, même si cela n'a jamais été explicité comme tel et que cela reste une part limitée. A titre d'exemples citons :

- La réactivité des services de maintenance du réseau afin d'assurer un réseau sûr et efficace aux citoyens (durée d'intervention, ...)
- La Qualité du réseau électricité
- Le déploiement des bornes de recharge électrique en voirie
- Le déploiement des compteurs SMART
- La conversion au LED de l'éclairage public communal
- Le taux d'engagement des employés
- La performance du recrutement
- Le taux et la fréquence des accidents de travail

A noter également que la Balance Score Card 2026 inclura un indicateur dédié à la durabilité pour mesurer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.



3.2.3 GOV-3 – DÉCLARATION SUR LA DUE DILIGENCE

Sibelga a mis en place un processus de vigilance en matière de durabilité, qui s'appuie sur plusieurs étapes clés : intégration dans la gouvernance et la stratégie, dialogue avec les parties concernées, identification et évaluation des impacts, mise en œuvre d'actions préventives et correctrices, ainsi que suivi de leur efficacité.

Ce processus s'appuie sur le cadre de gestion des risques décrit dans la politique de risque de Sibelga, qui définit la gouvernance, la méthodologie d'identification et d'évaluation des risques, ainsi que les modalités de suivi et d'amélioration continue, en intégrant explicitement la double matérialité dans le cadre de la CSRD.

Les principales étapes de ce processus de due diligence et leur traduction concrète dans le présent rapport de durabilité sont résumées ci-après.

1. Intégration dans la gouvernance, la stratégie et le business model

- Rôle des organes de gouvernance dans la durabilité, supervision des IRO
 - Gouvernance : sections GOV-1 et GOV-4 (rôle des comités, contrôle interne, articulation avec l'ERM)
- Intégration dans la stratégie, priorités de transition, modèle d'affaires
 - Stratégie : SBM-1 et SBM-3 (interactions entre stratégie, impacts et risques)

2. Engagement avec les parties prenantes affectées

- Identification des groupes affectés et mécanismes d'engagement
 - Stratégie : SBM-2 (consultation des parties prenantes)
- Engagement spécifique auprès de la force de travail
 - Social – Workforce : S1-2 (canaux de remontée, dialogue social)

3. Identification et évaluation des impacts, risques et opportunités (IRO)

- Analyse de double matérialité, cartographie des impacts, risques et opportunités
 - Matérialité : IRO-1 (processus) & IRO-2 (liste des IRO matériels)

4. Actions de prévention, atténuation et remédiation

- Actions environnementales et climatiques
 - ESRS E1 : E1-5 (actions et ressources)
- Actions sociales et santé-sécurité
 - S1-3 (actions pour la sécurité, montée en compétences, bien-être)
- Actions éthiques et chaînes d'approvisionnement
 - G1-2 (formation éthique, mécanisme lanceurs d'alerte, contrôles sur les tiers)
- Mécanismes de plainte
 - S1-2 (mécanismes internes)

5. Suivi de l'efficacité du dispositif

- Suivi via indicateurs et cibles
 - sections : E1-6, S1-4, G1-3 (objectifs climat, sécurité, ressources humaines, éthique)

DUE DILIGENCE DANS LE CADRE DU RESPECT DES DROITS HUMAINS

Sibelga s'engage à prévenir toute atteinte aux droits humains tout au long de sa chaîne de valeur, en cohérence avec les principes des Nations unies et les attentes de la CSRD. Notre organisation considère la diligence raisonnable comme un levier essentiel de gestion des risques, en particulier dans le cadre de nos relations avec les fournisseurs et partenaires. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de garantir l'intégrité, l'éthique et le respect des personnes dans l'ensemble de nos activités, et de renforcer progressivement la robustesse de nos processus internes comme externes.



En interne, le respect des droits humains est encadré par notre Code de conduite éthique, qui définit les valeurs fondamentales de Sibelga, les comportements attendus et les mécanismes de prévention, de signalement et de traitement des atteintes à l'intégrité. Ce dispositif inclut des canaux confidentiels permettant à tout membre du personnel ou collaborateur externe de signaler des violations présumées, ainsi qu'un cadre structuré garantissant la protection des lanceurs d'alerte et l'indépendance du traitement des signalements.

En externe, notre processus actuel de diligence raisonnable repose principalement sur une base déclarative : lors des procédures de passation des marchés, chaque fournisseur atteste respecter notre code de conduite fournisseurs ainsi que les obligations légales, notamment en matière de non-discrimination, de lutte contre le travail forcé, la traite des êtres humains ou les infractions environnementales. Conformément à la réglementation des marchés publics, des mécanismes d'exclusion sont prévus en cas de non-respect démontré. À partir de 2026, Sibelga prévoit d'étendre significativement cette approche en déployant des projets pilotes utilisant un outil de screening permettant d'évaluer les tiers avant l'attribution des marchés, et non plus uniquement sur la base d'autodéclarations. À terme, un processus renforcé sera mis en place pour les tiers identifiés comme présentant un risque élevé, incluant des contrôles approfondis et des mécanismes de suivi.

3.2.4 GOV-4 – GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE VIS-À-VIS DU RAPPORT DE DURABILITÉ

PORTÉE DE LA GESTION DES RISQUES DE SIBELGA DANS LE REPORTING DE DURABILITÉ

Le cadre de gestion des risques de Sibelga englobe les risques stratégiques, opérationnels et de projets susceptibles d'affecter significativement l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La portée de la gestion des risques inclut donc aussi l'identification, l'évaluation et la gestion des risques inhérents à la préparation, la rédaction et le suivi du rapport de durabilité de Sibelga. Le processus complet de gestion des risques, tel que décrit dans la politique de risque, a ainsi été appliqué dans la préparation du rapport de durabilité et diverses catégories de risques ont été évalués et identifiés tels que les risques clients, la conformité légale et réglementaire, les risques liés au personnel et à l'organisation, les risques opérationnels internes et externes, les risques technologiques et les risques financiers.

PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE SUR LE REPORTING DE DURABILITÉ

Les processus de contrôle interne de Sibelga relatifs au reporting de durabilité visent à garantir l'exhaustivité, l'intégrité et la fiabilité des informations publiées. Ils couvrent notamment la qualité des données collectées, la précision des estimations, ainsi que la disponibilité des informations issues de la chaîne de valeur, tant en amont qu'en aval.

Le Sustainability Officer est responsable de la préparation du rapport de durabilité et coordonne l'ensemble des contrôles internes associés. Dans ce cadre, des responsables de données ont été désignés au sein des départements concernés ; ils sont chargés d'assurer la complétude, la cohérence et l'exactitude des données quantitatives et qualitatives relevant de leur périmètre. Par ailleurs, le Sustainability Council supervise de manière transversale l'ensemble du processus relatif à la conformité avec la CSRD, en veillant à l'alignement des pratiques et à l'intégration des exigences réglementaires.

Sibelga a établi un processus structuré d'élaboration et de validation des données, comprenant plusieurs étapes de contrôle :

- collecte initiale auprès des experts et responsables de données,
- vérifications croisées (cohérence, justification, traçabilité),
- validation managériale et consolidation,
- revue finale supervisée par le Sustainability Officer.

Le processus de surveillance inclut par ailleurs des évaluations régulières de l'exercice de double matérialité, afin de tenir compte des changements dans le contexte externe, des évolutions internes significatives et des retours des parties prenantes.

Enfin, l'amélioration continue constitue un pilier de l'approche de gestion des risques de Sibelga : des plans d'amélioration sont définis et mis en œuvre afin de renforcer, au fil du temps, la robustesse et l'efficacité du dispositif de contrôle interne appliqué au reporting de durabilité.

3.3 SBM – STRATÉGIE

3.3.1 SBM-1 – STRATÉGIE, BUSINESS MODEL ET CHAÎNE DE VALEUR

BUSINESS MODEL

Sibelga est le gestionnaire unique des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Son modèle d'affaires repose sur une mission d'intérêt général, combinant des activités réglementées, des obligations de service public, des engagements en faveur de la transition énergétique et des initiatives d'innovation technologique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sibelga assure :

- La gestion, l'entretien et le développement des réseaux d'électricité et de gaz
- La gestion de l'éclairage public communal
- Le relevé et la gestion des compteurs
- La réalisation des raccordements et des interventions techniques
- Le respect des obligations de service public, notamment la fourniture d'énergie envers les clients vulnérables
- La coordination du déploiement des bornes de recharge dans l'espace public
- La facilitation du marché de l'énergie au travers le partage des données
- L'accompagnement des pouvoirs publics dans leur transition énergétique notamment au travers d'une centrale d'achats de services particuliers

Ces activités sont encadrées par le régulateur régional BRUGEL, qui est consulté sur les plans de développement et les programmes d'exécution des missions de service public, et approuve les méthodologies tarifaires et les mécanismes d'incitation liés à la performance et à la qualité de service.

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les coûts que Sibelga encourt pour remplir ses missions sont couverts par des tarifs régulés, approuvés par le régulateur de l'énergie bruxellois BRUGEL.

La plupart des tarifs de Sibelga sont perçus via les fournisseurs, qui les intègrent à la facture de fourniture de gaz et d'électricité aux consommateurs bruxellois, et qui reversent ces montants à Sibelga. Parmi ces tarifs nous retrouvons principalement :

Les tarifs de distribution d'électricité et de gaz qui couvrent les frais de gestion du réseau, les frais de mesure et comptage, les frais de gestion de la clientèle, les coûts d'amortissements des investissements réalisés et une marge bénéficiaire pour l'actionnaire de Sibelga. La régulation appliquée pour la fixation de ces tarifs de distribution est une régulation du type « revenue-cap » (avec incitation sur l'efficacité ainsi qu'un mécanisme incitatif sur l'atteinte d'objectifs de qualité de services).

Les tarifs des obligations de service public (OSP) qui sont confiés à Sibelga. Les tarifs pour les OSP couvrent les coûts de Sibelga pour ces OSP qui sont principalement : l'éclairage public communal dans la Région de Bruxelles Capitale et la fourniture d'électricité et de gaz aux clients sociaux.

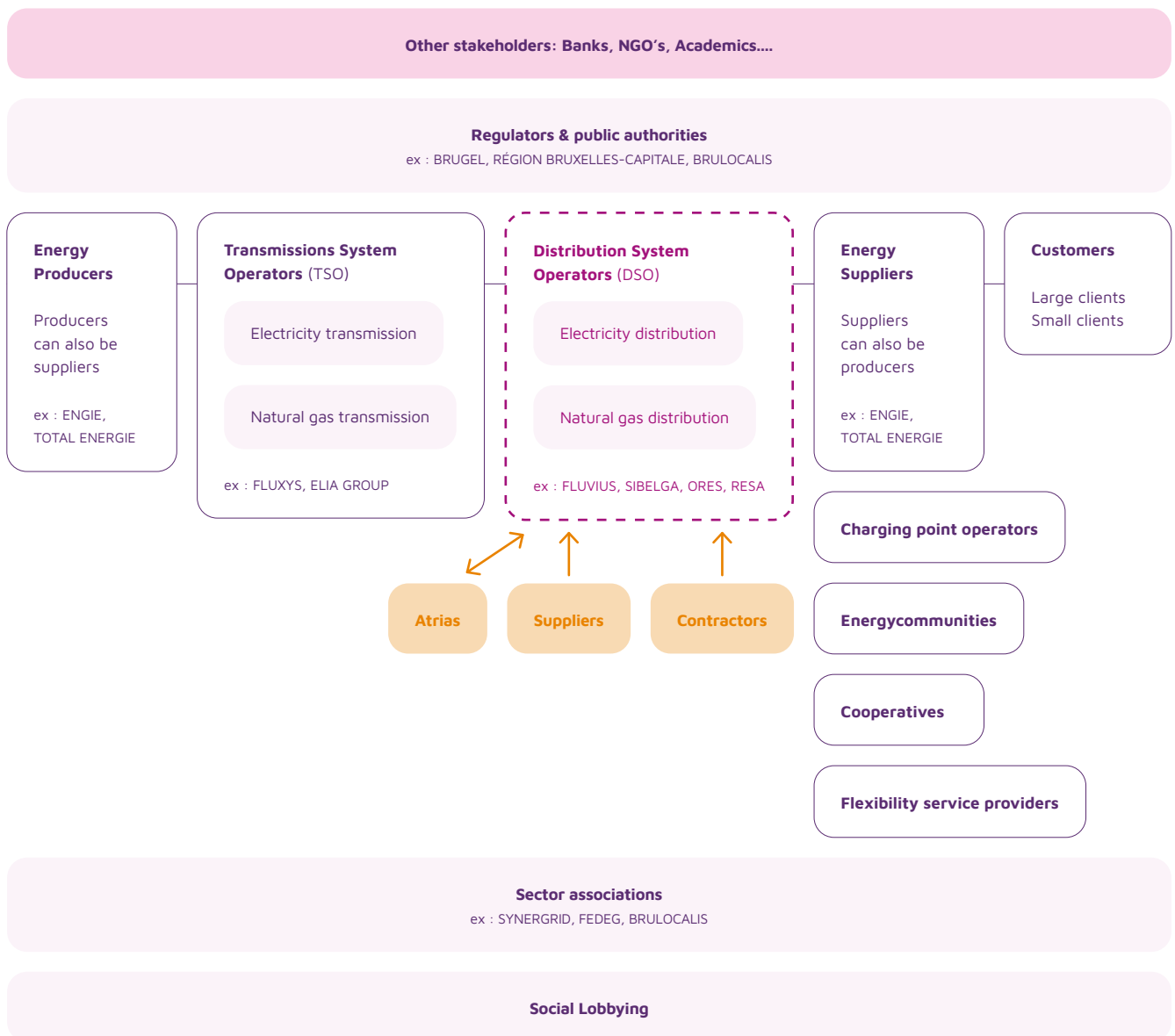
Les tarifs pour les surcharges et redevances. Il s'agit notamment de la redevance d'utilisation de voirie (perçue par Sibelga et reversée aux communes qui imposent cette redevance), la surcharge pour la couverture des impôts ou la surcharge pour la couverture des coûts de pension.



En dehors de ces tarifs, Sibelga applique également des tarifs pour la couverture d'interventions et de travaux à la demande des clients (par exemple pour le placement d'un nouveau compteur, pour les travaux nécessaires au placement d'un nouveau branchement, etc.). Ces tarifs sont facturés directement aux client demandeur.

Enfin, les services d'accompagnement de la transition énergétique des pouvoirs publics ne sont pas financés par les tarifs mais par un subside régional.

CHAINE DE VALEUR



NOS MÉTIERS

Notre mission est d'assurer un accès fiable et de qualité à l'énergie pour l'ensemble des clients bruxellois. Pour assurer cette mission, Sibelga veut devenir un véritable partenaire d'une transition énergétique accessible et abordable pour tous.

Les principales activités de Sibelga sont décrites dans son rapport annuel « l'essentiel 2025 », dans la section « nos activités » en page 12 et 13.

Le chiffre d'affaires relatifs aux différentes activités de Sibelga, et notamment celles relatives à la distribution du gaz sont disponibles dans notre rapport de gestion.

NOTRE MARCHÉ ET NOS PRINCIPAUX CLIENTS

Sibelga est le gestionnaire unique des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. A ce titre, les groupes de clients clés que nous servons sont les suivants :

UTILISATEURS DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION (URD)

Nos principaux clients sont les Utilisateurs du Réseau de Distribution Bruxellois. Sibelga est actuellement responsable de distribuer de l'électricité à 742 502 points de fournitures d'électricités et du gaz à 515 440 points de fourniture gaz.

- Les **clients résidentiels et petits professionnels (B2C)**, qui représentent la majorité des utilisateurs et dont la priorité est l'accès fiable, continu et abordable à l'énergie.
- Les **clients professionnels connectés en Haute Tension (B2B)**, pour lesquels la stabilité, la qualité de l'alimentation et la gestion des volumes sont des facteurs critiques.

AUTORITÉS RÉGIONALES

Sibelga collabore avec les 19 communes bruxelloises, qui sont également ses actionnaires. L'entreprise travaille également avec des acteurs institutionnels tels que Bruxelles Mobilité et Bruxelles Environnement, afin de coordonner ses activités et de répondre aux besoins opérationnels du territoire.

CLIENTS SOCIAUX

Sibelga joue également un rôle de fournisseur social en garantissant un accès continu à l'électricité et au gaz pour les clients sociaux.

FOURNISSEURS ET ACTEURS DE MARCHÉ

En tant que facilitateur de marché, Sibelga sert également les fournisseurs et d'autres acteurs de marchés qui ont besoin des données de comptage pour effectuer leurs activités (ex: fournisseurs de services de flexibilité, communauté d'énergie, ...)

INTERMÉDIAIRES ET PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET DE L'ÉNERGIE.

Sibelga travaille enfin avec les intermédiaires et professionnels du bâtiment et de l'énergie, notamment des tiers investisseurs afin qu'ils puissent mener à bien leurs projets.

ALIGNEMENT AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE ENERGIZING TOMORROW

La stratégie de Sibelga, telle que détaillée dans son plan stratégique 2026-2030 *Energizing Tomorrow*, s'articule autour de trois objectifs principaux : **préparer les réseaux de demain**, **rendre le marché plus fluide** et **placer le client au cœur de nos activités**. Ces objectifs sont soutenus par quatre leviers transversaux : le **déploiement du comptage intelligent**, la **valorisation de la donnée comme ressource clé**, la recherche d'**efficacité combinée à la durabilité** et l'ambition de **faire de Sibelga un employeur de choix**. La présente déclaration de durabilité s'inscrit dans ce cadre et met en évidence la manière dont ces orientations stratégiques contribuent à la transition énergétique bruxelloise et à la création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes.



3.3.2 SBM-2 – INTÉRÊTS ET VUES DES PARTIES PRENANTES

DESCRIPTION DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

Dans l'exercice de ses activités, Sibelga interagit au quotidien avec un nombre important de parties prenantes. Dans le cadre du reporting de durabilité, certaines de ces parties prenantes revêtent une importance plus grande et sont décrits ci-dessous :



ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES

STRATÉGIE GÉNÉRALE D'ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES

Sibelga a identifié des personnes clés dans divers départements qui jouent un rôle important dans l'engagement avec les parties prenantes. Ces individus incluent des managers et des experts de départements tels que, les Public Affairs, la Finances, la Logistique, les Achats, les Ressources Humaines, l'IT, Les différents départements seront ainsi responsables de mettre en place les stratégies et canaux de communication appropriés aux parties prenantes qui les concernent et assurent la liaison avec les organes de gouvernance de Sibelga. Quelques exemples sont :

Acteur interne	Parties prenantes	Intérêts des parties prenantes
Communication, Legal et Public affairs	Société civile, média, autorités publiques, partenaires régionaux	Les échanges portent principalement sur la transition énergétique à Bruxelles, l'accès équitable à l'énergie, la performance et la modernisation du réseau, ainsi que sur les évolutions législatives. Le service dialogue également avec les communautés locales afin de maintenir un lien étroit avec le terrain, d'accompagner les transformations et de renforcer la compréhension des enjeux sociétaux.
Service client	Clients et autorités publiques	Les discussions portent, notamment, sur les travaux clients et les interventions sur réseau, les conditions d'accès à l'énergie, la protection et l'utilisation responsable des données clients, ainsi que sur la disponibilité d'une information fiable, claire et accessible. L'objectif est d'assurer une expérience client cohérente, transparente et inclusive.
Ressources humaines	Syndicats et employés	Les échanges couvrent, entre autres, les conditions de travail, la santé et la sécurité, la culture d'entreprise, la diversité et l'inclusion, ainsi que les perspectives de formation et de développement des compétences.
Marché	Partenaires de marché	Les discussions portent sur le partage et la fiabilité des données, la protection des informations sensibles, la mise en place de services de flexibilité et l'évolution des processus de marché.
Technology Center	Partenaires de la recherche et de l'innovation	Les échanges portent sur les innovations techniques liées au réseau, les solutions numériques, les technologies émergentes utiles à la transition énergétique, ainsi que sur les expérimentations conjointes permettant d'améliorer la résilience et la performance des infrastructures.
Stratégie	Partenaires sectoriels	Les discussions concernent les orientations stratégiques du secteur, les positions communes à défendre auprès des autorités, ainsi que la co construction de solutions pour réussir collectivement la transition énergétique.

Les retours obtenus lors des engagements avec les parties prenantes sont régulièrement pris en compte dans l'élaboration de la stratégie et la mise à jour du Business Model de Sibelga. En tenant compte des opinions et des intérêts exprimés, Sibelga peut prendre des décisions éclairées qui s'alignent sur les attentes des parties prenantes et ses objectifs stratégiques. Ce processus d'engagement complet garantit que Sibelga reste réactive aux besoins des parties prenantes et adapte ses stratégies pour refléter l'évolution des attentes des parties prenantes et des exigences réglementaires.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA CSRD

Sibelga a mis en place une stratégie d'engagement spécifique des parties prenantes dans le cadre de son processus d'évaluation de la double matérialité (voir étape 4 du processus de l'analyse de la double matérialité page 30). Cette stratégie est essentielle pour intégrer efficacement les intérêts et les points de vue des parties prenantes dans les décisions stratégiques et opérationnelles de l'entreprise. Le processus d'engagement est structuré pour recueillir des informations des parties prenantes internes et externes, offrant ainsi une perspective globale sur les enjeux matériels environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

MÉCANISME DE CONSULTATION PUBLIQUE

Sibelga met en œuvre des mécanismes de consultation publique conformément aux obligations légales et réglementaires en vigueur dans la Région de Bruxelles-Capitale. Ces consultations sont notamment requises lors de l'élaboration ou de la révision de documents tels que les plans de développement des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, la feuille de route en matière de smart grid, ...

3.3.3 SBM-3 – INTERACTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS AVEC LA STRATÉGIE ET LE BUSINESS MODEL, ET LES EFFETS FINANCIERS

SUJETS MATÉRIELS CLÉS ET LEUR PERTINENCE STRATÉGIQUE

Les principaux sujets matériels identifiés par Sibelga découlent directement de son rôle de gestionnaire des réseaux d'électricité et de gaz en Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que de sa mission de facilitateur du marché et de partenaire des autorités publiques. Par nature, son business model expose l'entreprise à des impacts, risques et opportunités liés à la transition énergétique, à la performance et la résilience des infrastructures, à la gestion responsable des données énergétiques et à la relation de proximité avec les usagers bruxellois.

Sur le plan environnemental, les impacts matériels proviennent principalement de la gestion et du développement des réseaux nécessaires à l'électrification croissante, à l'intégration des productions renouvelables et au déploiement de nouveaux usages tels que la mobilité électrique. En parallèle, Sibelga analyse l'ensemble des solutions pouvant contribuer à la transition vers des solutions de chauffage bas-carbone et l'impact de ces solutions sur les réseaux existants. Ces évolutions créent à la fois une pression sur les infrastructures et des opportunités de développement du réseau. Elles rendent également l'entreprise dépendante de matériaux et équipements critiques, ce qui expose la chaîne d'approvisionnement à des risques de tension ou de pénurie.

Sur le plan social, les impacts matériels sont étroitement liés au service essentiel rendu aux Bruxellois : accès sûr et continu à l'énergie, accompagnement dans la rénovation énergétique, traitement de données sensibles, gestion de la précarité énergétique et maintien d'une information accessible. La nature opérationnelle du métier implique par ailleurs des risques professionnels significatifs pour les collaborateurs et sous-traitants, ce qui place la santé, la sécurité et le développement des compétences parmi les sujets structurants pour la continuité des activités.

Sur le plan de la gouvernance, la gestion des données énergétiques, la cybersécurité, l'intégrité opérationnelle et la conformité réglementaire constituent des éléments centraux du modèle d'affaires. L'évolution rapide du cadre législatif, l'apparition de nouveaux acteurs de marché et la croissance des mécanismes de partage ou d'utilisation flexible de l'énergie génèrent à la fois des risques de complexité accrue et des opportunités d'innovation dans les services offerts au marché.

EFFETS SUR LA STRATÉGIE DE SIBELGA

En résumé, les impacts matériels, les risques et les opportunités de Sibelga trouvent directement leur origine dans les transformations structurelles du système énergétique bruxellois et la digitalisation de la société. Ils façonnent les choix d'investissement, l'évolution du business model et la manière dont l'entreprise organise ses activités et ses partenariats pour assurer la continuité du service public tout en contribuant activement à la transition énergétique régionale.

EFFETS FINANCIERS DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Afin d'assurer une information de la plus haute qualité, et étant donné la nature volontaire du rapport, Sibelga a choisi de ne pas divulguer d'information relatives aux effets financiers des risques et opportunités. Cette approche permet de disposer du temps nécessaire pour affiner les méthodologies internes, renforcer la collaboration entre les équipes concernées et consolider les données issues de la chaîne de valeur, tout en garantissant, dès cette première publication, une transparence maximale sur les dynamiques financières attendues.

Dans le contexte bruxellois de la transition énergétique, Sibelga anticipe en effet que les transformations du système énergétique régional entraîneront à la fois une hausse de certains coûts — notamment liés au renforcement du réseau électrique et au recrutement et/ou développement d'une main-d'œuvre qualifiée — et l'émergence de nouvelles opportunités économiques. Parmi celles-ci, l'électrification croissante des usages et l'évolution des solutions de chauffage constituent des leviers majeurs susceptibles de générer des revenus additionnels et de soutenir la résilience économique de l'entreprise sur le long terme.

RÉSILIENCE DE L'ORGANISATION

Dans le cadre de sa mise en conformité avec la directive européenne relative à la résilience des entités critiques (CER), Sibelga a engagé la réalisation d'une analyse de résilience. Au regard de la nature de ses activités et de son rôle essentiel dans la continuité de services critiques, il est en effet probable que Sibelga soit désignée comme entité critique au sens de cette réglementation. Cette analyse vise à évaluer la capacité de l'entreprise à prévenir, absorber et surmonter des événements susceptibles d'affecter la fourniture de ses services essentiels. Les résultats de cette analyse de résilience seront intégrés et présentés dans le prochain rapport de durabilité, prévu en 2027.



EFFETS SUR LA STRATÉGIE DE SIBELGA

Ces différents enjeux influencent directement la manière dont Sibelga planifie ses investissements, structure sa chaîne de valeur et adapte ses processus internes. Le plan stratégique Energizing Tomorrow intègre ainsi la montée en puissance des réseaux électriques, la future place du chauffage bas-carbone, le développement de la mobilité électrique et l'évolution des usages digitaux. La stratégie de durabilité renforce cette dynamique en apportant un cadre d'action pour améliorer la résilience opérationnelle, réduire la dépendance aux ressources critiques, renforcer la sécurité et le bien-être au travail, et soutenir une transition énergétique inclusive.

3.4 IRO – IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

3.4.1 IRO-1 – DESCRIPTION DU PROCESSUS PERMETTANT D'IDENTIFIER ET ÉVALUER LES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS, AINSI QUE LES INFORMATIONS MATÉRIELLES À RAPPORTER

RÉALISATION DE L'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Pour identifier ses impacts, risques et opportunités (IRO) en matière de durabilité, Sibelga applique une méthodologie alignée sur les Normes Européennes de Reporting de Durabilité (ESRS), et plus particulièrement sur les principes de la double matérialité. Cette approche combine une analyse rigoureuse des enjeux internes et externes, un travail structuré avec les parties prenantes et une cohérence étroite avec le système de gestion des risques (ERM) de l'entreprise.



1. DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE ET COMPRENDRE LE CONTEXTE

La première étape consiste à définir le périmètre légal du reporting, conformément à la CSRD, et à cartographier la chaîne de valeur. Cette compréhension est enrichie par :

- l'identification des groupes de parties prenantes et de la stratégie d'engagement associée ;
- l'analyse documentaire interne (stratégie, systèmes de gestion, matrice de matérialité précédente) ;
- un benchmark sectoriel pour situer Sibelga dans son environnement industriel.

2. ÉLABORER ET AFFINER LA LISTE DES SUJETS POTENTIELLEMENT MATÉRIELS

Sibelga établit une longue liste de thèmes à partir :

- de la liste des sujets recommandés par l'EFRAG (ESRS 1 – AR 16) ;
- d'enjeux spécifiques à son rôle de gestionnaire de réseaux (ex. : fiabilité du réseau) ;
- d'analyses internes et externes ESG ;
- d'un benchmark des pairs et d'analyses.

Cette longue liste est ensuite filtrée selon plusieurs critères :

- fréquence et récurrence des sujets dans les benchmarks sectoriels ;
- pertinence par rapport aux activités, ressources et relations de Sibelga ;
- contexte réglementaire, géopolitique et opérationnel ;
- principe de précaution pour certains thèmes pouvant devenir plus importants dans le futur.

3. IDENTIFIER ET ÉVALUER LES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Sibelga utilise des échelles de matérialité conformes aux ESRS, fondées sur :

- la probabilité et la gravité pour la matérialité d'impact ;
- l'effet potentiel sur la performance financière pour la matérialité financière ;
- des horizons temporels court, moyen et long terme.

L'évaluation se déroule en plusieurs étapes :

- Entretiens internes pour qualifier gravité, portée, probabilité et rôle de Sibelga dans les impacts actuels et potentiels.
- Analyse structurée des IRO utilisant des grilles standardisées et cohérentes avec l'ERM.
- Évaluation financière des risques et opportunités à travers un questionnaire et un atelier dédié.
- Validation interne via un comité de pilotage.

Pour calculer un score de matérialité de l'impact, le score le plus élevé obtenu pour la gravité, qu'il soit dérivé de l'ampleur, de la portée ou du caractère irrémédiable, a été multiplié par le score de probabilité. Ce choix méthodologique découle des recommandations de l'EFRAG pour l'évaluation de la matérialité. Pour calculer le score total, la racine carrée a été privilégiée à la moyenne, car une moyenne reflète moins l'impact d'un score très élevé ou très faible. Comme il était souhaitable que les valeurs extrêmes (élevées ou faibles) aient un impact plus marqué sur le score total, cette méthode a été privilégiée.

Un seuil unique (**score $\geq 2,5$**) permet d'identifier de façon cohérente les IRO réellement matériels.

Dans le cadre de ce processus, une attention particulière a été portée à la pertinence des activités de Sibelga, ainsi qu'à ses ressources et aux relations entretenues avec les différentes parties prenantes de sa chaîne de valeur. Cette prise en compte élargie permet d'identifier de manière exhaustive les IRO susceptibles d'affecter ou d'être affectés par les opérations de l'entreprise.

Par ailleurs, l'analyse a été conduite en intégrant les caractéristiques spécifiques de l'environnement dans lequel évolue Sibelga, notamment les dynamiques du contexte financier et les exigences du cadre réglementaire applicable à ses activités. Cette prise en compte contextuelle vise à assurer que les IRO identifiés soient pertinents, significatifs et susceptibles de refléter fidèlement les enjeux de durabilité auxquels l'entreprise est confrontée.

4. CONFRONTATION ET VALIDATION AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Les résultats préliminaires sont présentés aux parties prenantes externes clés. Cette étape permet :

- de confirmer la pertinence des sujets retenus ;
- d'apporter des ajustements fondés sur les attentes externes ;
- d'éviter des angles morts.

Elle couvre notamment des thèmes tels que le changement climatique, les émissions de GES, la biodiversité, la santé et la sécurité des employés et soustraitants, la protection des données, la lutte contre la corruption ou encore l'engagement auprès des communautés locales.

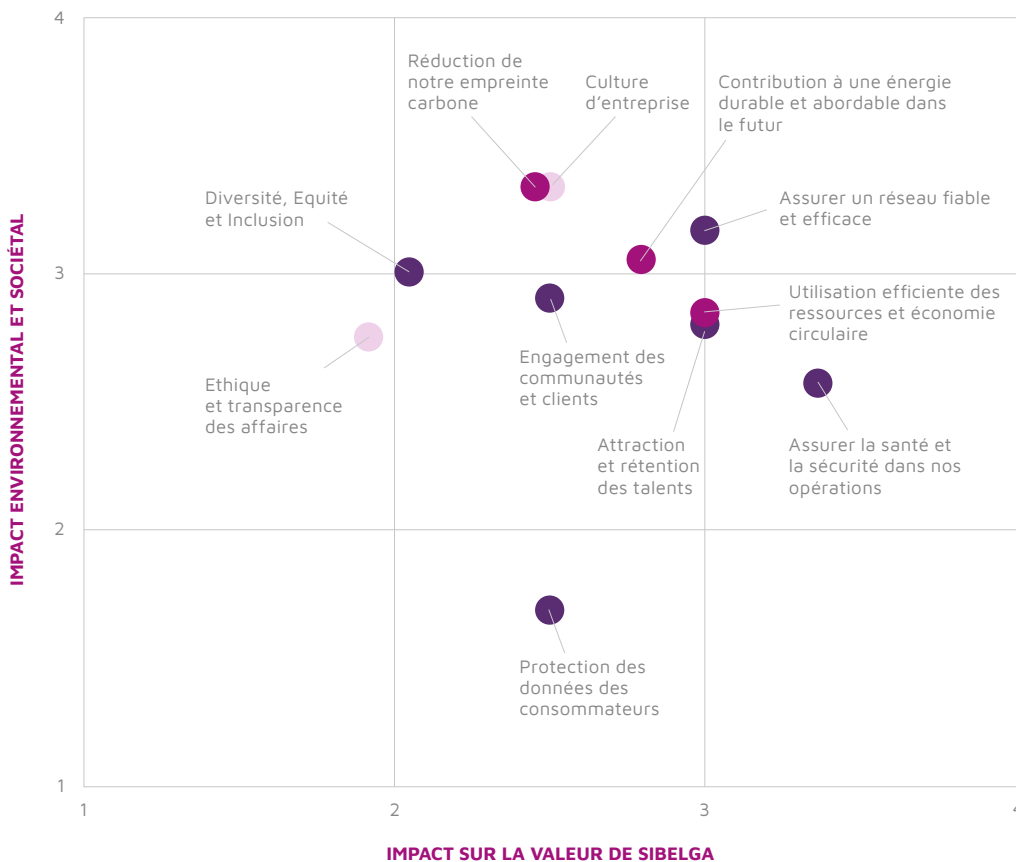
5. PRODUCTION ET VALIDATION FINALE DE LA MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

À l’issue de ces étapes, Sibelga consolide l’ensemble des analyses pour produire sa matrice de double matérialité. Celle-ci est ensuite validée par les instances internes compétentes.

3.4.2 IRO-2 – IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS ET EXIGENCES DE REPORTING INCLUSES DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ

RÉSULTATS DE L’ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La matrice de double matérialité constitue une représentation visuelle qui combine les scores de matérialité d’impact et les scores de matérialité financière pour chacun des sujets identifiés et évalués par Sibelga. Cette matrice offre une vue d’ensemble en prenant en compte à la fois une perspective inside-out – évaluant la manière dont Sibelga impacte la société et l’environnement – et une perspective outside-in – analysant comment les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) influencent la situation financière de Sibelga. Afin d’améliorer la lisibilité et faciliter la communication, les thèmes généraux, dérivés des ESRS, ont été consolidés en thématiques spécifiques propres à Sibelga.



Les thèmes généraux présentés dans la matrice seront ceux utilisés par la suite du rapport, afin de décrire les politiques, cibles, actions et mesures réalisées par Sibelga. Aussi un tableau de correspondance entre les sujets de durabilité définis dans l'annexe A de l'ESRS 1 (AR.16) et la consolidation faite par Sibelga vous est proposée ci-dessous :

Sujets consolidés	Sujets de durabilité - ESRS 1 Annexe A (AR.16)
Contribution à une énergie durable et abordable dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS E1 - Adaptation au changement Climatique • ESRS E1 - Energie • ESRS S4 - Accès aux produits et service (Accès à l'énergie)
Utilisation efficiente des ressources et économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS E5 - Ressources entrantes • ESRS E5 - Déchets
Réduction de notre empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS E1 - Mitigation du changement climatique • ESRS E1 - Energie
Diversité, Equité et Inclusion	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS S1 - Egalité des genres et paie égale pour valeurs égales • ESRS S1 - Emploi et inclusion des personnes en situation de handicap • ESRS S1 - Diversité • ESRS S1 - Mesures contre la violence et le harcèlement au travail
Attraction et rétention des talents	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS S1 - Formation et Développement des compétences • Attraction et rétention des talents (S1 propre à Sibelga)
Protection des données des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS S4 - Protection des données des consommateurs
Assurer la santé et la sécurité dans nos opérations	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS S1 - Santé et sécurité des travailleurs propres
Assurer un réseau fiable et efficace	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS S4 - Santé et sécurité des clients et consommateurs • Réseau fiable et efficace (S4 propre à Sibelga)
Engagement des communautés et clients	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des communautés (S3 propre à Sibelga) • ESRS S4 - Accès à de l'information de qualité
Améliorer l'efficacité au travers de la culture d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS G1 - Culture d'entreprise
Ethique et transparence des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • ESRS G1 - Corruption et pots de vin • ESRS G1 - Protection des lanceurs d'alerte • ESRS G1 - Engagement politique et activités de lobbying • ESRS G1 - Gestion de la relation avec les fournisseurs incluant les pratiques en matière de paiement

IMPACTS MATÉRIELS

L'évaluation de la matérialité de Sibelga a identifié plusieurs impacts matériels clés cruciaux pour son business model, ses opérations et sa chaîne de valeur. Les impacts se situant sous le seuil de matérialité ne sont pas repris dans la liste ci-dessous.

ENVIRONNEMENT

Impacts négatifs

Les activités de Sibelga contribuent aux émissions de gaz à effet de serre (GES), principalement par le biais d'activités telles que la fourniture de gaz et d'électricité aux consommateurs et l'éclairage public. De plus, elles nécessitent une consommation importante de ressources et impliquent la génération d'un nombre important de déchets de constructions et de déchets électroniques liés à la maintenance du réseau.

Impacts positifs

Au travers de certains programmes en partenariat avec les pouvoirs publics, Sibelga génère un impact positif sur l'environnement. C'est par exemple le cas de RenoClick qui permet aux autorités publiques d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments au travers de différents services, ou de Chargyclick et Mobiclick qui vise à faciliter le déploiement de la mobilité électrique à Bruxelles.

SOCIAL

Impacts négatifs

- **Employés de Sibelga** - La nature des activités de Sibelga implique un impact potentiel sur la santé et la sécurité de ses travailleurs et plus particulièrement de ses techniciens. Sibelga doit également être vigilant concernant les impacts qui seraient liés à un manque de diversité et d'inclusion ou de processus effectif pour prévenir de la violence et du harcèlement sur le lieu de travail.
- **Clients et consommateurs** - Les consommateurs finaux peuvent être temporairement privés d'énergie en raison d'incidents, de travaux sur le réseau, d'une gestion inadéquate,... D'autre part, une augmentation des coûts de Sibelga peut impacter la facture finale des clients.
- **Communautés locales** - Les activités de Sibelga ont un impact sur la sécurité des Bruxellois en cas de travaux nécessitant l'ouverture de trottoirs ou de routes.



Impacts positifs

- **Employés de Sibelga** - En attirant et en recrutant les bonnes personnes, Sibelga peut fournir des services efficaces et fiables à la société, contribuant ainsi à améliorer la satisfaction globale des résidents et autres bénéficiaires de ses services.
- **Clients et consommateurs** - Sibelga accompagne ses clients dans la transition énergétique, en fournissant des données et des conseils de haute qualité, notamment grâce au déploiement massif des compteurs intelligents. De plus, Sibelga facilite l'accès à une énergie abordable en veillant à ce que les clients sociaux conservent un accès continu à l'électricité et au gaz.
- **Communautés locales** - Les liens proches maintenus entre Sibelga et les communautés locales, notamment les communes, permettent un engagement commun en faveur du bien-être des citoyens. Sibelga collabore également avec Bruxelles Mobilité et Bruxelles Environnement, ce qui témoigne d'une approche proactive de la collaboration avec les principales parties prenantes pour répondre aux besoins de la communauté.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS

L'évaluation de double matérialité menée par Sibelga a permis d'identifier plusieurs risques et opportunités susceptibles d'influencer significativement son modèle d'affaires, ses opérations et sa chaîne de valeur.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS ENVIRONNEMENTAUX

Risques

Sibelga est exposée au risque de ne pas pouvoir mener certaines activités en cas de pénurie mondiale ou locale de ressources critiques, telles que les câbles, transformateurs et autres équipements essentiels aux infrastructures énergétiques. Ces tensions sur l'approvisionnement pourraient affecter la continuité des opérations et la réalisation des investissements nécessaires.

Opportunités

La transition énergétique représente une opportunité importante d'accroître les revenus provenant des réseaux électriques. L'électrification croissante des usages – notamment la mobilité électrique et le recours accru aux solutions bas carbone – augmente la demande de raccordement, de puissance et de services liés au réseau.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE DANS LES OPÉRATIONS ET LA CHAÎNE DE VALEUR

Employés de Sibelga

Sibelga identifie un risque lié à la capacité de recruter, former et retenir les compétences nécessaires à la continuité et au développement des services.

La sécurité et la santé au travail constituent également un enjeu matériel majeur : les employés et sous-traitants peuvent être exposés à des risques de blessure, maladie ou décès lors de l'exécution de leurs activités si l'environnement de travail, les outils, les méthodes, la formation ou les instructions sont insuffisamment adaptés.

Dans le cadre de la stratégie de durabilité présentée en amont du rapport, Sibelga a affirmé son ambition d'évoluer vers une stratégie mieux intégrée et structurée autour de quatre axes prioritaires. Parmi ceux-ci, les **Actions climatiques** jouent un rôle central : atteindre la **neutralité carbone en 2050**, contribuer à la **décarbonation du chauffage en Région bruxelloise**, et renforcer la **résilience de ses activités** face aux aléas climatiques. Cette ambition se traduit par la mise en place future d'un **plan de transition carbone** intégrant les exigences légales, les ressources nécessaires et les leviers majeurs d'action — mobilité verte, performance énergétique, réduction des pertes réseaux, rénovation des bâtiments — ainsi que par le développement d'un **plan de résilience climatique** intégré aux pratiques d'asset management et de conception des réseaux.

Ces engagements stratégiques s'inscrivent en continuité directe avec la Politique Environnement et Circularité de Sibelga, qui constitue le cadre opérationnel des actions menées en matière de climat. Celle-ci réaffirme notre volonté de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, notamment en surveillant et en réduisant notre empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3, en optimisant notre efficacité énergétique et en favorisant la transition vers des sources d'énergie renouvelable.

En combinant ambitions stratégiques et engagements opérationnels, Sibelga adopte une approche cohérente et structurée du changement climatique : réduire nos émissions, renforcer notre résilience et contribuer activement aux objectifs climatiques régionaux et européens. Ce chapitre ESRS E1 détaille la manière dont ces principes se traduisent en actions concrètes, en méthodologies de gestion et en indicateurs de performance intégrés dans nos activités.

4.1 E1 – 1 PLAN DE TRANSITION POUR LA MITIGATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sibelga a défini des ambitions claires en matière de réduction de son empreinte carbone, visant la neutralité climatique à l'horizon 2050. Toutefois, ces ambitions ne se traduisent pas encore par un plan formel de transition climatique. À ce jour, l'entreprise ne dispose pas d'un plan structuré couvrant l'ensemble des émissions, mais contribue à l'atténuation du changement climatique principalement par son rôle dans la transition énergétique bruxelloise et par des actions internes visant à réduire ses émissions.

Dans le cadre de l'élaboration de sa nouvelle stratégie de durabilité, Sibelga prévoit de préparer et publier, en 2026, un plan de transition couvrant ses émissions de scope 1 et 2. Pour le scope 3, la démarche s'inscrira dans le cadre du plan régional de décarbonation et reposera sur une approche collaborative impliquant des acteurs publics et privés afin de développer des solutions innovantes répondant aux besoins énergétiques futurs. L'entreprise réaffirme ainsi son engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

LEVIERS DE DÉCARBONATION

Malgré l'absence d'un plan de transition formel, Sibelga a d'ores et déjà identifié différents leviers de décarbonation sur les 3 scopes, avec des trajectoires de réduction souhaitées.

SCOPE 1 ET 2

Mobilité : Réduire les émissions de la flotte en respectant l'évolution de la LEZ bruxelloise et en accélérant l'électrification des véhicules.

Bâtiments : Diminuer l'empreinte carbone des sites en se conformant aux exigences PEB et aux futures obligations de rénovation énergétique régionales et viser la neutralité carbone de nos bâtiments à horizon 2040.

Éclairage public : Réaliser des économies d'énergie substantielles via la conversion complète du parc d'éclairage public en LED intelligent. L'objectif étant d'atteindre des économies d'énergie de 35% en 2035 par rapport à 2020.

Efficacité des réseaux : Réduire progressivement les pertes techniques sur les réseaux gaz et électricité, malgré des contraintes physiques fortes.

Électricité verte : Maintenir un approvisionnement 100 % renouvelable et renforcer la réduction des émissions en market-based.

SCOPE 3

Transition énergétique bruxelloise : Réduire les émissions liées à la consommation finale d'énergie de nos clients en soutenant activement la transition énergétique régionale.

Achats durables & gestion des déchets : Améliorer l'efficacité de nos intrants et optimiser le traitement des déchets afin de diminuer l'impact carbone de nos activités et de notre chaîne de valeur.

Mobilité des employés : Réduire les émissions liées aux déplacements professionnels grâce à la promotion de la mobilité durable (budget mobilité, transports publics, mobilité active).

PROGRÈS DANS L'IMPLÉMENTATION DU PLAN

En 2025, plusieurs mesures complémentaires parmi les leviers d'action identifiés ont été mises en œuvre, comme expliqué dans le chapitre 4.5. Sur base de l'approche basée sur le marché, Sibelga a déjà réduite de 70% ses émissions de scope 1 et 2, ce qui dépasse les objectifs en matière de réduction. Sur base de l'approche basée sur la localisation, Sibelga a réduit de 39% ses émissions de scope 1 et 2, ce qui est en ligne avec le premier objectif de réduction de 50% des émissions à horizon 2030.

IMPACT DES ÉMISSIONS ENFERMÉES

Sibelga a identifié plusieurs sources d'émissions enfermées, liées à la longue durée de vie de certains actifs et infrastructures essentielles. Ces émissions correspondent aux volumes incompressibles de gaz à effet de serre qui continueront d'être générés tant que les actifs concernés n'auront pas atteint leur fin de vie technique, même si des solutions bas-carbone sont déjà disponibles.

En tant qu'acteur clé de la transition énergétique bruxelloise, Sibelga intègre pleinement ces émissions enfermées dans sa planification climatique et dans les leviers d'action de sa stratégie climat. Elles concernent principalement trois domaines :

MOBILITÉ OPÉRATIONNELLE

La transition vers une flotte entièrement électrique est en cours, avec le remplacement progressif des véhicules utilitaires par des véhicules électriques. Néanmoins, une partie du parc continuera à utiliser des carburants fossiles pendant plusieurs années, notamment les véhicules lourds avec permis C pour lesquels il n'existe aujourd'hui pas encore de solutions techniques appropriées.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES — ÉQUIPEMENTS CONTENANT DU SF₆

Certains composants du réseau contiennent du gaz SF₆. Leur remplacement s'effectue selon les cycles de rénovation et de fin de vie des actifs. Étant donné la très longue durée de vie de ces équipements — y compris de ceux récemment installés — les émissions enfermées associées au SF₆ représentent un enjeu significatif, clairement identifié dans nos leviers de décarbonation.

USAGE DU GAZ POUR LES BESOINS DE CHAUFFAGE

Les émissions générées par l'utilisation du gaz naturel dans les bâtiments résidentiels et tertiaires constituent également une forme d'émissions enfermées. Les chaudières et systèmes de cogénération ayant une longue durée de vie, leur remplacement complet par des solutions bas-carbone ne pourra être immédiat.

À ce stade, Sibelga ne dispose pas encore d'une quantification précise de l'ensemble de ces émissions enfermées. Leur estimation sera intégrée dans les travaux futurs afin d'améliorer la compréhension de leur impact sur la trajectoire de décarbonation.

4.2 E1 – 2 IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET ANALYSE DE SCÉNARIO

4.2.1 ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation des risques climatiques physiques a été menée selon une méthodologie structurée et conforme aux exigences de la **CSRD/ESRS E1** et de la **Taxonomie Européenne**. Cette approche combine l'identification des aléas climatiques pertinents, l'analyse de l'exposition des actifs, l'analyse de leur vulnérabilité, puis la détermination de la matérialité des risques résultant de la combinaison de ces deux dimensions.

1. DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE ET COLLECTE DES DONNÉES

L'exercice a débuté par un travail de cadrage impliquant les parties prenantes internes clés. Ce travail a permis de définir :

- **Le périmètre opérationnel** : actifs situés dans la Région de Bruxelles-Capitale, répartis en quatre classes (électricité, gaz, éclairage public, bâtiments).

ASSET CLASSES	ASSET TYPES			
ELECTRICITÉ	Cabines HT/MT & MT/MT (PF & PR)	Cabines réseaux MT/BT	Cabines clients MT/BT	Câbles MT (souterrain)
	Câbles BT (souterrain)	Câbles BT (aérien)	Compteurs	Armoires BT (ABT)
	Locaux BT	Réseau de fibres optiques		
GAZ	Conduite MP (souterrain)	Conduites BP (souterrain)	Raccordements BP	Raccordements clients
	Cabines gaz HP/MP	Cabines réseaux MP/BP	Cabines clients MP/BP	Compteurs
ECLAIRAGE PUBLIC	Poteaux	Armoires		
BÂTIMENTS	Bâtiment administratif	Autres bâtiments	Fibre (réseau)	

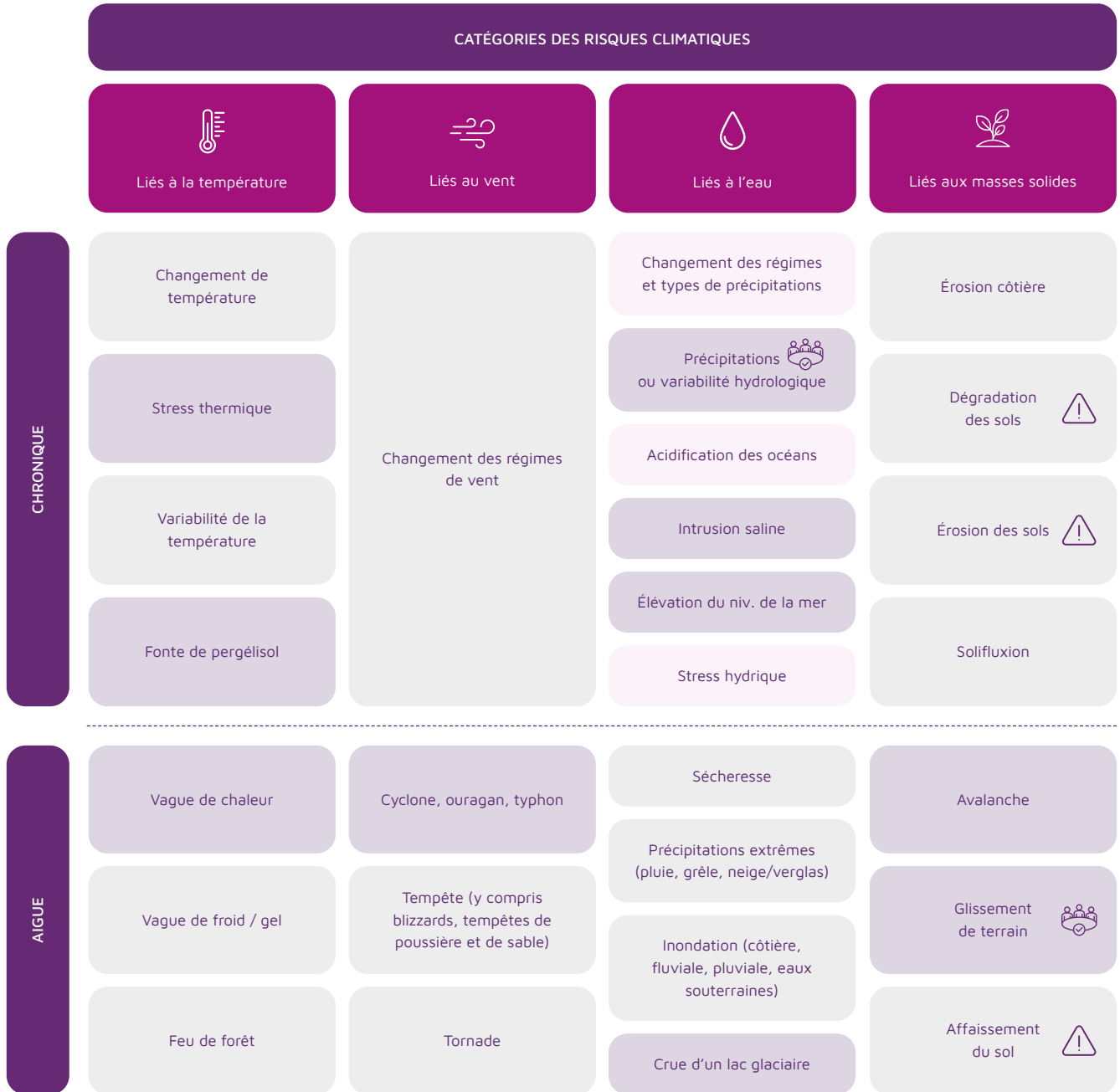
- **Les horizons temporels** :

- Court terme : **2026**
- Moyen terme : **2040**
- Long terme : **2075** (correspondant à la durée de vie de la plupart de nos assets)


- **Le scénario climatique** :


- **SSP5-8.5**, scénario d'émissions élevées recommandé pour évaluer les risques physiques selon la CSRD et de la taxonomie européenne et estimant une augmentation moyenne de la température de 4,4°C à l'horizon 2100. Sibelga a décidé de se limiter à ce scénario pour la première réalisation de l'exercice.


- **La liste des aléas climatiques** : 16 aléas sélectionnés à partir des ESRS, puis affinés sur base de l'exposition géographique et de la sensibilité des actifs.




• **Risques exclus à l'étape initiale** : certains risques climatiques ont été exclus de l'évaluation, car Sibelga était considérée comme soit non exposée, soit non vulnérable à ces dangers.

• **Risques exclus après réévaluation lors de l'atelier** : certains aléas étaient initialement inclus dans le périmètre, mais, à la suite de l'atelier d'impact, ils ont été réévalués et ensuite exclus (indiqués  dans le tableau).

• **Risques avec des données d'exposition limitées** : pour certains aléas climatiques, seule la vulnérabilité a pu être évaluée, car les données d'exposition n'étaient pas disponibles (indiquées  dans le tableau).

 Risques climatiques exclus car Sibelga n'est pas exposée dans sa zone d'exploitation

 Risques climatiques exclus car Sibelga n'est pas vulnérable / sensible au regard de ses activités

Cette phase inclut également la consolidation des données climatiques et des référentiels techniques nécessaires aux analyses ultérieures.

2. ANALYSE DE L'EXPOSITION (PROBABILITÉ)

L'analyse d'exposition vise à quantifier la **probabilité d'occurrence** des aléas climatiques pertinents sur les actifs.

Elle repose sur :

- Des **modèles climatiques** du GIEC (IPCC CMIP6 via Copernicus, ESGF, ISIMIP, Aqueduct).
- Les **trois horizons temporels** (2026–2040–2075).
- Une évaluation spécifique des risques **d'inondation**, réalisée via un outil **local bruxellois** compte tenu du caractère fortement régional de ce risque.

Pour chaque aléa, des **variables climatiques** ont été analysées (jours de forte chaleur, jours de gel, intensité des précipitations, sécheresse, vents extrêmes, etc.). Des seuils ont été utilisés pour classer l'exposition selon une échelle à quatre niveaux (zéro – faible – moyenne – élevée).

3. ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ / SENSIBILITÉ (IMPACT)

La vulnérabilité mesure l'**ampleur des dommages potentiels** sur chaque type d'actif si l'aléa survient.

Cette analyse s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Préévaluation de l'impact dans des fichiers partagés pour chaque classe d'actifs.
- Ateliers participatifs visant à :
 - Examiner les résultats préliminaires,
 - Comprendre les divergences de notation,
 - Affiner les scores,
 - Confirmer les exclusions pour certains aléas jugés non pertinents.

L'échelle utilisée comporte quatre niveaux (zéro – faible – moyen – élevé), selon la capacité de l'actif à maintenir sa fonction en cas d'aléa.

4. COMBINAISON EXPOSITION × VULNÉRABILITÉ : DÉTERMINATION DE LA MATÉRIALITÉ

Les scores d'exposition (probabilité) et de vulnérabilité (impact) ont été combinés dans une **matrice de risque** alignée sur le cadre interne d'Enterprise Risk Management (ERM).

Cette matrice permet de classer chaque aléa pour chaque type d'actif en :

- **Non pertinent**
- **Légèrement pertinent**
- **Fortement pertinent**

Les exclusions sont appliquées automatiquement lorsque l'exposition ou la vulnérabilité est nulle (classe 1).

Un atelier final a permis de valider les résultats et d'arrêter la matérialité des risques pour l'ensemble des classes d'actifs.








RÉSULTATS

L'analyse de sensibilité climatique réalisée cette année met en évidence qu'**un seul risque est considéré comme fortement pertinent**, à savoir le **risque d'inondation**, et uniquement pour **une classe d'assets : les postes de fourniture d'électricité**, dont **7,5 %** présentent un niveau d'exposition jugé matériel. Il est à noter que **l'outil d'évaluation utilisé ne permet pas, à ce stade, de distinguer différents horizons temporels** pour ce risque, ce qui limite la granularité de l'analyse prospective.

	Assets	Non Relevant	Légèrement Relevant	Très Relevant (Matériel)
Electricité	Sous-stations HT/MT et MT/MT - (PF & PR)I	63,4%	29,1%	7,5%
	Cabines réseaux MT/BT	95,2%	4,4%	0,3%
	Cabines clients MT/BT	94,8%	4,7%	0,5%
	Compteurs	94,7%	5,0%	0,3%
	Armoires Basse Tension	93,9%	5,6%	0,5%
	Locaux Basse Tension	95,4%	4,1%	0,5%
Gaz	Mandet customer connections	92,8%	5,9%	1,3%
	Sous-station HP/MP	91,7%	8,3%	-
	Cabines réseaux MP/BP	64,4%	27,2%	-
	Cabines clients MP/BP	92,6%	6,4%	1,0%
	Compteurs	94,2%	4,8%	1,0%
Éclairage Public	Armoires	93,4%	5,4%	1,2%

FIGURE 1 - RISQUE D'INONDATION PAR ASSETS

Les autres risques climatiques étudiés n'ont pas été évalués comme matériels à ce stade. Toutefois, **certains présentent un niveau de pertinence qualifié de "légèrement pertinent"**, indiquant des signaux faibles qui **pourraient gagner en importance dans les années à venir**. Ces risques feront donc l'objet d'une **surveillance renforcée**, afin d'anticiper toute évolution significative et d'ajuster les mesures d'adaptation si nécessaire. Le tableau ci-dessous reprend, par horizon temporel, les types de risques et classes d'assets concernés :

		2026			2040			2075		
Assets										
Electricité	Sous-stations HT/MT et MT/MT - (PF & PR)	X	X		X	X		X	X	
	Cabines réseaux MT/BT	X			X		X		X	
	Cabines clients MT/BT	X			X			X		
	Câbles MT (dans le sol)						X		X	
	Câbles BT (dans le sol)						X		X	
	Compteurs	X			X			X		
	Armoires Basse Tension	X			X			X		
	Locaux Basse Tension	X			X			X		
Gaz	Sous-station HP/MP	X	X		X	X		X	X	
	Cabines réseaux MP/BP	X	X		X	X		X	X	
Bâtiments	Bâtiments administratifs	X			X		X		X	
	Autres Bâtiments	X			X			X		
	Reseau de fibres optiques	X			X			X		
Éclairage Public	Poteaux	X			X			X		
	Armoires	X			X			X		



Feu de forêt



Forte précipitation



Vague de chaleur

FIGURE 2- RISQUES CATÉGORISÉS COMME LÉGÈREMENT RELEVANT

4.2.1 ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES DE TRANSITION

MÉTHODOLOGIE

L'analyse des risques et opportunités de transition menée par Sibelga repose sur une démarche structurée en cinq étapes, alignée sur les exigences de la CSRD/ESRS E1 et sur les bonnes pratiques TCFD. Cette démarche combine un travail exploratoire, une sélection rigoureuse des risques/opportunités, une évaluation à court terme, ainsi qu'un exercice de scénarisation pour les horizons 2030 et au-delà de 2030.



1. DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE (SCOPING) ET DES FONDATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Cette première étape vise à établir le cadre de l'analyse :

- **Délimitation du périmètre** : Alignement sur la chaîne de valeur définie dans la DMA.
- **Définition des horizons temporels** :
 - Court terme : **1 an (2025)**
 - Moyen terme : **1-5 ans (2030)**
 - Long terme : **>5 ans (>2030)**
- **Sélection du scénario climatique** : Adoption d'un **scénario 1,5°C aligné avec le cadre IEA**, à savoir le **Net Zero Emissions (NZE)**.
- **Constitution d'une longue liste initiale** : Compilation d'un inventaire élargi de risques et opportunités issus :
 - De la revue des politiques pertinentes,
 - De benchmarks sur **9 organisations comparables**,
 - De l'analyse de politiques bruxelloises (PACE, Electrify.brussels, Climate Transition 2024-2030),
 - De la DMA existante.

Cette phase est réalisée en collaboration avec les parties prenantes internes clés (ESG, Risk Management).

2. IDENTIFICATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE TRANSITION

L'identification repose sur un processus en quatre étapes :

1. **Benchmarking** : Analyse comparée des risques/opportunités déclarés par les pairs et des réglementations locales.
2. **Longue liste** : Consolidation des conclusions dans une liste structurée composée de :
 - **16 risques de transition**
 - **9 opportunités de transition**
3. **Évaluation interne** : Atelier dédié Sibelga (ESG + Risk Management) pour évaluer la pertinence de chaque élément.
4. **Short list** : Sélection finale :
 - **10 risques de transition**
 - **7 opportunités de transition**

3. ÉVALUATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS À COURT TERME (2025)

Pour l'horizon 2025, l'évaluation des risques et opportunités de transition s'est appuyée sur un **travail collaboratif avec les services internes** concernés. L'objectif était de déterminer, pour chaque risque ou opportunité préidentifié(e), **sa probabilité d'occurrence** ainsi que **l'ampleur de ses effets potentiels** sur les activités de Sibelga.

Les experts internes ont ainsi été invités à évaluer chaque élément en deux dimensions :

- **la probabilité** que le risque ou l'opportunité survienne dans un futur proche ;
- **l'impact potentiel** sur les activités, les finances ou la stratégie de l'entreprise.

Ces deux dimensions ont été évaluées sur une **échelle qualitative allant de 1 à 4**, reflétant un niveau croissant de vraisemblance ou de sévérité.

Chaque domaine thématique (juridique, technologique, marché, réputation, etc.) a été examiné par les équipes spécialisées, qui ont apporté leur expertise sur les tendances sectorielles, les contraintes réglementaires, les évolutions technologiques ou les conditions de marché.

Les évaluations individuelles ont ensuite été **consolidées**, permettant de déterminer un niveau de matérialité pour chaque risque et opportunité selon trois catégories :

- **Non pertinent,**
- **Légèrement pertinent,**
- **Fortement pertinent.**

Ce travail commun a permis d'obtenir une vision partagée, cohérente et contextualisée des enjeux de transition à court terme, en garantissant que l'analyse repose sur une compréhension fine des activités et de l'environnement de Sibelga.

4. ANALYSE DE SCÉNARIOS POUR 2030 ET AU-DELÀ (>2030)

Cette étape explore l'évolution potentielle des risques/opportunités à moyen et long terme.

- **Scénario utilisé** : **IEA Net Zero Emissions (NZE)**, représentant un futur compatible 1,5°C, avec :
 - Renforcement rapide des politiques climatiques,
 - Développement accéléré des technologies bas carbone,
 - Forte digitalisation des réseaux,
 - Expansion massive des infrastructures électriques et flexibilité énergétique.
- **Méthode d'évaluation** : Chaque risque/opportunité est évalué selon son **degré de changement par rapport à 2025**, via quatre niveaux :
 - Aucun changement, aucun impact
 - Quelques changements, faible impact
 - Changements modérés, impact modéré
 - Changements significatifs, impact significatif
- **Validation** : Revue interne finale par ESG et Risk Management.

RÉSULTATS

L'évaluation des risques de transition réalisée à l'horizon **2026** n'a mis en évidence **aucun risque ni opportunité matérielle**. Toutefois, **un risque** et **deux opportunités** présentent un niveau de « **légère pertinence** », indiquant des signaux à surveiller dans les prochaines années. Le risque identifié concerne les **préoccupations croissantes liées à l'accessibilité financière de l'énergie**, notamment une potentielle hausse des prix de l'électricité en raison des investissements nécessaires à la transition énergétique, pouvant accentuer les situations de précarité énergétique chez certains utilisateurs finaux. En parallèle, deux opportunités émergent : d'une part, la **croissance attendue de l'électrification**, qui pourrait stimuler la demande en électricité ; d'autre part, le **développement accru du réseau**, rendu nécessaire pour accompagner l'essor des énergies renouvelables et l'électrification des usages.

À l'horizon **2030**, les modèles prospectifs indiquent que **trois risques de transition** pourraient afficher des évolutions modérées, tant en termes d'exposition que d'impact financier. Ces risques sont principalement liés à l'évolution des **politiques publiques**, aux **exigences réglementaires**, aux **attentes des investisseurs**, à l'accès au financement durable et aux **changements de comportements des consommateurs**, notamment à travers la montée des solutions énergétiques décentralisées. Les autres risques et opportunités ne présentent, à ce stade, que des variations limitées. Le **Plan de Développement 2025-2029 de Sibelga** contribue déjà à atténuer plusieurs de ces risques en renforçant la **flexibilité du réseau**, en soutenant l'électrification via les investissements dans les **smart grids**, le déploiement de compteurs intelligents et l'adaptation du réseau basse tension pour absorber l'augmentation de la production renouvelable et des besoins en recharge électrique.

Au-delà de **2030**, les analyses projettent que **neuf risques** et **quatre opportunités** pourraient connaître des changements modérés, avec des impacts financiers potentiels plus marqués. Les risques concernent principalement l'évolution des **obligations réglementaires**, l'adoption accélérée de **technologies bas carbone**, la transformation des marchés de l'énergie, les attentes des investisseurs et la **pression réputationnelle** associée à la transition. Les opportunités, quant à elles, se concentrent sur l'amélioration de l'**efficacité opérationnelle**, le **renforcement du réseau électrique**, l'accès accru aux **financements durables** et la **résilience organisationnelle**. Les horizons plus lointains demeurent toutefois plus incertains en raison de la variabilité des scénarios climatiques et énergétiques. Étant donné que le Plan de Développement actuel couvre uniquement jusqu'en 2029, des mesures supplémentaires devront être élaborées pour gérer ces risques à plus long terme et saisir pleinement les opportunités émergentes.

4.3 E1 – 3 RÉSILIENCE EN RELATION AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

À ce stade, aucune démarche systématique de protection des postes de fourniture et de répartition n'est encore déployée sur la base d'une analyse structurée des risques climatiques physiques, tels que les inondations. Toutefois, certaines mesures ponctuelles ont déjà été mises en œuvre en réponse à des situations concrètes rencontrées sur le terrain.

Ainsi, dans plusieurs postes souterrains confrontés à des phénomènes d'infiltration d'eau, notamment liés à la présence de nappes souterraines, des pompes ont été installées afin de limiter l'accumulation d'eau et de préserver le fonctionnement des installations. Ces dispositifs ont été déployés de manière réactive, à la suite de constats d'infiltration, et non encore sur la base d'une analyse de risque prospective intégrée à l'échelle du réseau.

Par ailleurs, la conception et la structure du réseau haute tension de Sibelga contribuent déjà de manière indirecte à la résilience des activités. Le réseau repose en effet sur une architecture combinant différents types de maillage et d'interconnexions, appliquant de manière systématique le principe de redondance N-1, lequel permet d'assurer la continuité de l'alimentation en cas de défaillance d'un élément du réseau ou de l'indisponibilité ponctuelle d'un poste.

Cette interconnexion et la capacité de réalimentation depuis d'autres postes permettent ainsi, dans de nombreux cas, de maintenir la fourniture de services, y compris lorsque des événements externes affectent un poste donné. Toutefois, Sibelga reconnaît que l'interconnexion du réseau et les mesures ponctuelles existantes ne peuvent, à elles seules, garantir une résilience suffisante en cas d'inondations prolongées ou répétées affectant durablement certains postes.

Dans ce contexte, une réflexion est actuellement engagée afin d'identifier et d'évaluer des mesures de résilience complémentaires, fondées sur une analyse plus systématique des risques climatiques physiques, et ciblant plus directement la protection et l'adaptation des postes face à ces risques. Ces éléments seront intégrés au plan de résilience climatique que nous préparons actuellement dans le cadre de la directive CER, et qui sera présenté dans un prochain rapport.

4.4 E1 – 4 POLITIQUES EN RELATION AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sibelga a mis à jour sa politique environnement et circularité en 2025, afin de l'aligner davantage avec sa nouvelle stratégie de durabilité.

Au travers de cette politique, Sibelga vise à exercer ses activités en veillant à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, en s'efforçant de bâtir un avenir circulaire, et ce, tant dans nos activités opérationnelles que dans les activités connexes de notre personnel, de nos fournisseurs et des consom-

mateurs finaux. Nous contribuons ainsi à la lutte mondiale contre le changement climatique et à l'épuisement des ressources.

Les principaux sujets adressés dans le cadre de cette politique sont :

- La lutte contre le changement climatique
- L'accroissement de l'efficacité énergétique (au sein de notre organisation et sur nos réseaux)
- La promotion, la facilitation et l'utilisation des énergies renouvelables

L'adaptation au changement climatique ne fait pas spécifiquement partie de cette politique, mais sera, dans le futur, adressé dans notre Plan de Développement qui intégrera progressivement les risques climatiques au cours de son élaboration.

4.5 E1 - 5 ACTIONS ET RESSOURCES ASSOCIÉES À LA MITIGATION ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bien qu'un plan formel de transition climatique soit en cours d'élaboration, Sibelga a déjà engagé de nombreuses actions visant à réduire son impact sur le changement climatique. À ce stade, l'efficacité de ces initiatives est suivie par levier de décarbonation, les données détaillées par action individuelle n'étant pas encore disponibles.

De même, les effets attendus en matière de réduction des émissions seront précisés dans le cadre du développement de notre plan de transition climat, prévu pour 2026. Celui-ci permettra d'établir une trajectoire structurée, assortie d'objectifs quantifiés, d'échéances et d'indicateurs de performance clairement définis.

LEVIERS DE DÉCARBONATION ET ACTIONS ASSOCIÉES

SCOPE 1

Performance énergétique de nos bâtiments

Sibelga agit sur la performance énergétique du chauffage de ses bâtiments en s'inscrivant dans la stratégie régionale RENOLUTION. Nos actions portent notamment sur le monitoring continu des consommations d'énergie et d'eau grâce à des compteurs et capteurs permettant d'identifier rapidement les anomalies, sur l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments du site des Quais des Usines via des travaux d'isolation, sur un remplacement des lampes de notre site du quai des usines, ainsi que sur l'optimisation de l'occupation des espaces au travers du télétravail, qui permet de ne pas chauffer certaines zones le vendredi et ainsi de réduire les besoins énergétiques.

Décarbonation de notre flotte de véhicules

Sibelga poursuit la décarbonation de sa flotte par l'électrification progressive de ses véhicules utilitaires. Aujourd'hui, 25 % de notre flotte de véhicule utilitaire roule à l'électricité. Conformément au calendrier de la Low Emission Zone de la Région bruxelloise, qui prévoit l'interdiction de tous les véhicules essence et CNG d'ici 2035, Sibelga s'est fixé des objectifs intermédiaires de 35 % de véhicules électriques d'ici fin 2026 et de 59 % à fin 2029, et 75% à horizon 2035.

Si la stratégie de conversion est claire et pleinement opérationnelle pour les véhicules relevant du permis B, la transition s'avère plus complexe pour les véhicules de catégorie C, pour lesquels les solutions

technologiques disponibles sur le marché restent limitées. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous anticipons un besoin de conserver une petite part de véhicule non électrique dans notre flotte en 2035. Afin d'anticiper ces évolutions et d'évaluer la pertinence des alternatives émergentes, Sibelga a d'ores et déjà commandé deux véhicules électriques de 7 tonnes destinés à des tests opérationnels.

Par ailleurs, la signature du Green Deal pour une logistique urbaine zéro émission renforce cet engagement, en ancrant nos efforts de transition dans un cadre régional ambitieux et collaboratif visant la réduction des émissions opérationnelles et la promotion d'une mobilité urbaine durable.

En parallèle, nous continuons les efforts d'électrification de notre flotte de véhicule de leasing en visant l'électrification complète à horizon 2030. Cette initiative est soutenue par l'installation de 80 bornes de recharge sur le site du Quais des Usines, avec une extension prévue à 130 bornes pour répondre à la croissance attendue des usages. Plusieurs solutions de mobilité durable viennent également réduire la dépendance aux véhicules individuels : mise à disposition de vélos de fonction, accès facilité aux transports en commun à travers la distribution de tickets de tram pour les trajets professionnels, ainsi que la mise en œuvre du budget fédéral mobilité, offrant aux collaborateurs des alternatives bas-carbone pour leurs déplacements quotidiens.

Emissions fugitive

Sibelga s'efforce de réduire autant que possible les émissions fugitives de gaz sur son réseau. En cohérence avec le Règlement européen sur la réduction des émissions de méthane, qui impose aux opérateurs une surveillance régulière, la détection et la réparation rapide des fuites (LDAR), ainsi qu'une limitation stricte des rejets directs et du torchage, Sibelga renforce ses pratiques d'inspection et de maîtrise des émissions.

Nos actions incluent l'augmentation de la fréquence de détection des fuites — permettant de couvrir l'ensemble du réseau en deux ans —, la réalisation d'un inventaire méthane recensant les installations susceptibles d'émettre et planifiant leur remplacement progressif, ainsi que la réinjection du gaz lors des travaux chaque fois que cela est techniquement possible (hors urgence). L'installation de dataloggers gaz complète ce dispositif, en facilitant l'identification rapide des chutes anormales de pression et une intervention plus réactive en cas de fuite.

SCOPE 2

Eclairage Public

Sibelga poursuit la modernisation de l'éclairage public en remplaçant progressivement les luminaires existants par des technologies LED et des systèmes d'éclairage intelligent. Cette transition vise une conversion complète du parc d'ici 2030, permettant une réduction de 35 % de la consommation énergétique par rapport à 2020. À ce jour, 45 % des lampes ont déjà été remplacées par des LED, contribuant directement à la diminution des émissions indirectes liées à l'électricité consommée.

Pertes électriques

Sibelga œuvre à réduire au maximum les pertes électriques sur son réseau en déployant des solutions technologiques à haute performance. L'entreprise utilise progressivement des transformateurs éco-conçus, dont la conception limite l'échauffement et permet ainsi de diminuer les pertes réseau, même si ces équipements ne sont pas adaptés à l'ensemble des configurations du réseau.

Achat d'électricité verte

Depuis 2022, Sibelga a converti l'ensemble de ses contrats d'électricité en contrats d'électricité 100 % verte. Cette démarche couvre l'électricité liée aux pertes techniques sur le réseau, à l'éclairage public ainsi qu'à l'alimentation de nos bâtiments.

Production d'électricité verte

Sibelga dispose d'environ 2330m² de panneaux solaires sur l'ensemble de ses bâtiments, dont +/- 1800m² qui ont été ajoutés entre 2024 et 2025.

SCOPE 3

Achats et Déchets

Sibelga amorce l'intégration de critères de durabilité dans ses processus d'achats, une démarche encore émergente mais qui s'inscrit désormais dans la stratégie globale de durabilité de l'entreprise. Bien que les pratiques existantes restent limitées à ce stade, l'introduction formelle de ce levier permet d'ouvrir la voie à une structuration progressive des exigences environnementales auprès des fournisseurs.

Transition Énergétique

La transition énergétique constitue le levier le plus structurant de la stratégie climat de Sibelga et ce en raison de la part importante que représente la production et la consommation finale d'électricité et de gaz dans le bilan carbone. En tant qu'opérateur du réseau de distribution bruxellois, Sibelga joue un rôle central dans la transformation du système énergétique régional et déploie une série de programmes à fort impact systémique visant l'électrification, l'efficacité énergétique, l'intégration des renouvelables et le développement de nouvelles infrastructures bas-carbone.

Accélérer l'électrification de la mobilité : les programmes ChargyClick et MobiClick

Le programme ChargyClick accompagne la Région bruxelloise dans le déploiement massif d'infrastructures de recharge en voirie, indispensables à l'essor de la mobilité électrique. À ce jour, plus de 3850 points de charge ont déjà été installés sur le territoire, facilitant la transition des usagers particuliers et professionnels. Le programme Mobiclick pour sa part soutient les pouvoirs publics dans l'électrification progressive de leurs flottes, renforçant l'impact collectif de la mobilité bas-carbone.

Décarboner le bâti public : le programme RenoClick

Le programme RenoClick vise à accompagner les pouvoirs publics régionaux, locaux et communautaires dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments, ainsi que dans l'installation de capacités de production d'électricité renouvelable. Dans ce cadre, environ 65.000 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur des bâtiments publics, tandis que 30.000 m² de toitures ont été rénovés depuis 2022. Cette initiative contribue directement à l'objectif régional de neutralité carbone à l'horizon 2040, en accélérant la modernisation énergétique d'un parc immobilier particulièrement énergivore.

Développer des solutions de chaleur bas carbone : les réseaux de chaleur

Sibelga participe également au développement de réseaux de chaleur bruxellois, considérés comme des infrastructures clés pour l'avenir du chauffage urbain. Le premier réseau, situé à Neder-Over-Heembeek, valorise la chaleur fatale issue de l'incinérateur de Bruxelles. Une première extension de ce réseau est déjà engagée. Par ailleurs, un projet innovant est en cours dans le quartier de la Gare du Nord, mobilisant notamment de la riothermie et de la géothermie du parc Maximilien pour alimenter un nouveau réseau de chaleur. Ces projets matérialisent la diversification progressive du mix de chaleur de la Région et le développement d'alternatives durables aux combustibles fossiles. Plus de détails sur les réseaux de chaleurs sont disponibles dans « l'essentiel 2025 » de notre rapport annuel aux pages 19 et 20.

Favoriser l'intégration locale des renouvelables : les communautés d'énergie

Dans le cadre du déploiement des communautés d'énergie, Sibelga soutient les Bruxellois dans le partage d'énergie, facilitant l'intégration des productions locales sur le réseau et sensibilisant les utilisateurs aux enjeux de la transition énergétique. Cette activité fait désormais partie intégrante des missions de Sibelga, dans les limites permises par la législation. A fin 2025, 297 projets de partage d'énergie sont actifs, regroupant 2790 utilisateurs, pour un total de 30 MWc partagés, contribuant ainsi à une meilleure répartition locale de la production photovoltaïque et à la réduction des émissions régionales.

Informier et accompagner les citoyens : la plateforme Energuide

Enfin, à travers la plateforme Energuide, Sibelga met à disposition un site d'information accessible à tous les Bruxellois, visant à répondre aux questions liées à l'énergie et à accompagner les utilisateurs dans leurs choix de rénovation, de mobilité ou de production d'énergie.

INVESTISSEMENTS ET DÉPENSES LIÉES AUX ACTIONS

Il n'est malheureusement pas possible pour Sibelga à ce stade de communiquer des informations détaillées sur tous les investissements et dépenses liées aux actions précitées, néanmoins le tableau ci-dessous donne un aperçu de quelques postes principaux :



	Montant	CAPEX / OPEX	Financement	Rapport de gestion
Performance énergétique des bâtiments	103 853,39			
• relighting site quai	77 985,85	capex	N/A	
• panneaux solaires	25 867,54	capex	N/A	
Décarbonation de notre flotte de véhicule	2 364 780,72			
• achat charroi électrique	2 199 039,06	capex	N/A	
• bornes sur site	165 741,66	capex	N/A	
Eclairage Public : Dépenses liées au passage au LED	14 151 053,00	opex	N/A	
Achat d'électricité verte = Achat d'électricité	28 990 825,49			
• consommation site	655 051,22	opex	N/A	
• consommation EP	9 733 143,92	opex	N/A	
• consommation clients sociaux	8 086 381,36	opex	Fond fédéral (CREG) pour 660keur	
• consommation pertes réseau	10 516 248,99	opex	N/A	
Programme MobiClick	213 294,37	opex	non subsidié	III. 13.
Programme RenoClick	4 532 124,74	opex	subside régional	
Réseaux de chaleurs	414 573,80			III. 6.
• NOH	157 167,60	opex	N/A	
• EUI	25 812,00	opex	Subside européen 14keur	
• Explo	231 594,20	opex	N/A	
Communautés d'énergie	1 044 189,41	opex	N/A	
Energuides	126 821,60	opex	N/A	

4.6 E1 – 6 OBJECTIFS RELATIFS À LA MITIGATION ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

MITIGATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comme expliqué dans le chapitre consacré au plan de transition, Sibelga s'est fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre conformes au cadre défini par les ESRS. L'entreprise s'engage à aligner sa trajectoire de réduction des émissions avec les objectifs climatiques mondiaux.

Pour les émissions des scopes 1 et 2, l'entreprise vise la neutralité climatique à l'horizon 2050. Cet objectif sera accompagné d'étapes intermédiaires et de jalons opérationnels, détaillés dans notre futur plan de transition et ajustés au fur et à mesure de l'avancement des actions.

Pour le scope 3, Sibelga n'a pas encore fixé d'objectif chiffré de réduction. La majeure partie des émissions de ce périmètre étant directement liée à la consommation finale de gaz et d'électricité par les clients, leur décroissance dépend des politiques publiques et de la trajectoire de décarbonation régionale, dans laquelle Sibelga s'inscrit pleinement.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sibelga n'a pas encore défini d'objectifs formels en matière d'adaptation au changement climatique. Les travaux en cours visent à intégrer progressivement les risques climatiques dans nos critères d'asset management, afin d'orienter les décisions d'investissement et de priorisation des infrastructures. Une fois cette démarche pleinement structurée, des objectifs d'adaptation pourront être formalisés conformément aux exigences des ESRS.



4.7 E1 – 7 MIX ET CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La composition du mix énergétique de Sibelga est décrite ci-dessous.

Consommation d'énergie et mix	Année N
(1) Consommation de carburant provenant de charbon ou dérivés (MWh)	0
(2) Consommation de carburant provenant du pétrole brut et des produits pétroliers (MWh)	2 803,6 MWh (diesel & essence)
(3) Consommation de carburant provenant de Gaz naturel (MWh)	24 883 MWh (CH ₄)
(4) Consommation de carburant provenant d'autres sources fossiles (MWh)	0
(5) Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis provenant de sources fossiles (MWh)	514 466 MWh (Achat d'électricité pour les recharges hors site)
(6) Consommation totale d'énergies fossiles (MWh)	Somme (2) + (3) + (5) 28 201 MWh
(7) Consommation provenant de sources nucléaires (MWh)	Inconnue
(8) Consommation de carburant provenant de sources renouvelables, y compris la biomasse (comprenant également les déchets industriels et municipaux d'origine biologique, le biogaz, l'hydrogène renouvelable, etc.) (MWh)	0
(9) Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis provenant de sources renouvelables (MWh)	111 340, 9 MWh
(10) Consommation d'énergie auto-générée, non renouvelable (MWh)	3 123,1 MWh
(11) Consommation totale d'énergie renouvelable (MWh)	Somme (9) + (10) 114 464 MWh
Consommation totale d'énergie (MWh)	Somme (6) + (11) 142 665 MWh

4.8 E1 – 8 BILAN CARBONE – SCOPE 1,2 ET 3

MÉTHODOLOGIES DE CALCUL DES ÉMISSIONS DE GES

Sibelga applique depuis 2019 le GHG Protocol comme cadre méthodologique de référence pour le calcul de ses émissions de gaz à effet de serre. Ce standard international, en cohérence avec les exigences méthodologiques décrites dans les ESRS en matière de rigueur, de cohérence et de transparence des données climatiques, permet d'assurer une quantification exhaustive des émissions relevant du périmètre de contrôle opérationnel de l'entreprise. Conformément à cette approche, les émissions sont réparties entre les scopes 1, 2 et 3 :

- le scope 1, couvrant les émissions directes provenant des sources possédées ou contrôlées par Sibelga ;
- le scope 2, relatif aux émissions indirectes liées à la production d'électricité consommée ;
- le scope 3, regroupant les autres émissions indirectes générées tout au long de la chaîne de valeur.

ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET RECALCUL

L'année de référence pour le calcul du bilan carbone est 2019. Elle a été choisie comme année de référence pour les raisons suivantes :

- 2019 était représentative des activités de Sibelga.
- Elle est antérieure à la période du Covid-19 et les chiffres de la consommation d'électricité et de gaz sont donc représentatifs des années ultérieures.
- C'est la première année pour laquelle le Bilan Carbone a été calculé.

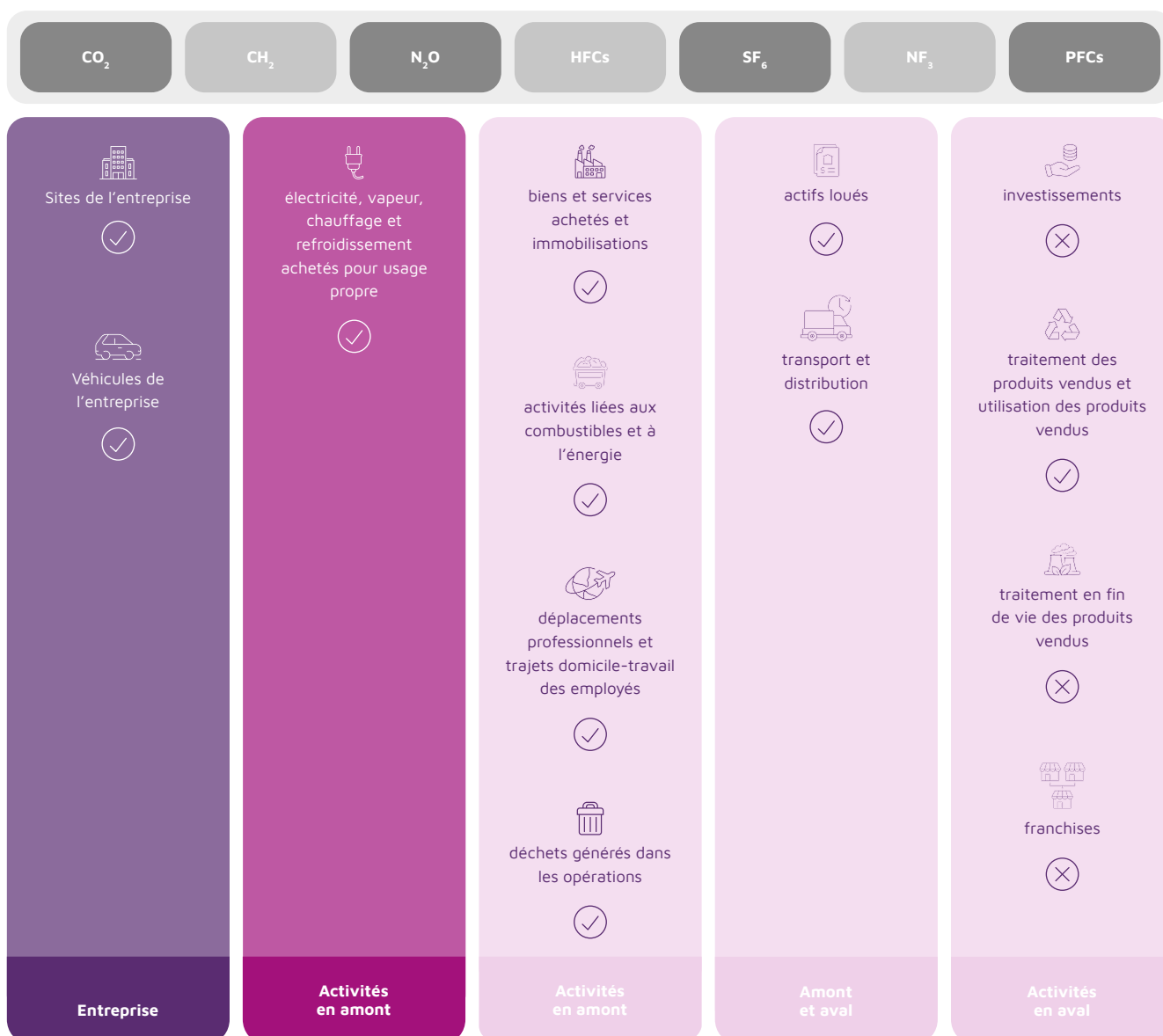
L'année de référence, ainsi que les années suivantes, ont été recalculées pour la première fois en 2025. La raison en est une nouvelle méthode de calcul des pertes du réseau de gaz, adoptée au niveau international (dans le cadre de l'OGMP). Cette méthode fournit une estimation plus réaliste des pertes du réseau de gaz et entraîne une modification significative des chiffres de la scope 1.

PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

Le Bilan Carbone de Sibelga tient compte de toutes les catégories pertinentes du GHG Protocol. Seules les catégories suivantes, non applicables ou négligeables, ont été exclues :

- Franchises (N.A.)
- Transformation des produits vendus (N.A.)
- Traitement en fin de vie des produits vendus (N.A.)
- Les actifs loués sont négligés car ils représentent moins de 1 % du CF total et les données sont difficiles à collecter.
- Investissements

A noter que toutes les émissions liées à la production et à la consommation d'énergie à Bruxelles (distribuée par Sibelga) sont également prises en compte dans le scope 3. Le GHG Protocol précise que « Les entreprises peuvent également comptabiliser les émissions indirectes liées à l'utilisation des produits vendus, et devraient le faire lorsque les émissions indirectes de la phase d'utilisation sont susceptibles d'être significatives ». SBTi indique que, pour toutes les entreprises impliquées dans la vente ou la distribution de gaz naturel et/ou d'autres produits fossiles, celles-ci doivent définir des objectifs de réduction des émissions de scope 3 à court et à long terme, cohérents a minima avec le niveau de décarbonation requis. Sur cette base, bien que nous ne vendions pas directement d'électricité ni de gaz, Sibelga intègre donc ces émissions dans le périmètre du scope 3 de son bilan carbone.



Scope 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

Scope 2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre résultant de la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées par une entreprise.

Scope 3 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de sources qui ne sont ni détenues ni directement contrôlées par l'entreprise, mais qui sont liées à ses activités.

HYPOTHÈSES SIGNIFICATIVES DANS L'ESTIMATION DES ÉMISSIONS

Les calculs reposent sur l'utilisation de facteurs d'émission issus de bases de données reconnues, telles qu'Ecolinvent ou ADEME, conformément aux orientations des ESRS E1 concernant la fiabilité et la traçabilité des hypothèses méthodologiques. Ces facteurs, fournis et validés par Climact, partenaire de Sibelga dans la consolidation de son bilan carbone, sont appliqués aux données d'activité disponibles pour garantir une estimation robuste. Lorsque des facteurs spécifiques ne sont pas disponibles, certaines catégories sont regroupées afin d'assurer une couverture complète du périmètre.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS POUR L'ACHAT D'ÉNERGIE VERTE

Sibelga a adopté des contrats d'électricité 100% verte pour tous ses besoins en consommation d'électricité, y compris l'éclairage public, les pertes d'électricité sur le réseau, et sa propre consommation pour les bâtiments, la mobilité, et les réseaux de gaz et d'électricité. Les types spécifiques d'instruments contractuels utilisés par Sibelga pour l'achat d'énergie sont les **Garanties d'Origine**. Ces instruments certifient que l'électricité achetée est générée à partir de sources renouvelables.



RÉSULTATS

	Rétrospective		
	Année de référence	2024	2025
Emissions de GES - Scope 1			
Emissions brutes de GES - Scope 1 (tCO ₂ eq)	20 178,00	12 979,34	14 023,08
Pourcentage d'émissions du scope 1 provenant d'émissions régulées par un marché de quotas (%)			
Emissions de GES - Scope 2			
Emissions brutes de GES - Scope 2 location-based (tCO ₂ eq)	22 292,20	15 390,96	11 725,00
Emissions brutes de GES - Scope 2 market-based (tCO ₂ eq)	26 379,00	0,00	0,00
Emissions significatives de GES - Scope 3			
Emissions brutes indirectes totales de GES - Scope 3 (tCO ₂ eq) (location - based)	2 981 180,20	2 404 028,09	2 356 020,59
(1) Produits et services achetés	30 140,87	30 985,71	25 401,49
(2) Biens d'équipements	3 233,01	2 615,30	2 744,68
(3) Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans le scope 1 et 2) (location-based)	1 124 456,39	789 370,63	765 113,97
(4) Transport et distribution amont	21 905,22	29 330,24	29 330,24
(5) Déchets générés lors des opérations	4 469,64	6 164,31	1 005,37
(6) Déplacements professionnels	151,95	168,60	162,78
(7) Déplacements domicile-travail des employés	733,00	735,27	719,12
(9) Transport aval	638,73	817,25	815,25
(11) Utilisation des produits vendus	1 795 267,94	1 543 840,73	1 530 725,69
(13) Assets loués en aval (exclus)	185,00	0,00	0,00
Emissions totales de GES			
Emissions totales de GES (location-based) (tCO ₂ eq)	3 023 650,39	2 432 398,33	2 381 768,45
Emissions totales de GES (market-based) (tCO ₂ eq)	3 192 373,41	2 631 379,76	2 476 367,60

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse du bilan carbone 2025 met en évidence un élément majeur : **99 % des émissions de Sibelga relèvent du scope 3, dont 96 % sont liées à la production et à la consommation d'énergie à Bruxelles.** Cette réalité souligne le rôle structurant de Sibelga dans la transition énergétique régionale. À terme, seule une transformation profonde du modèle énergétique permettra de réduire significativement ces émissions indirectes – et, par extension, l'empreinte carbone globale de l'entreprise.

EVOLUTION GLOBALE DES ÉMISSIONS

Depuis 2019, les émissions totales de Sibelga ont diminué d'environ 21 %, avec une dynamique propre à chaque scope.

SCOPE 1 ET 2

Les émissions de scope 1 ont baissé de 30,5 % par rapport à 2019. Cette diminution s'explique principalement par la réduction des émissions fugitives de gaz, grâce notamment aux actions présentées en section 3.5 : sensibilisation des entrepreneurs, détection précoce des fuites, interventions rapides, etc.

Pour le **scope 2**, deux approches coexistent :

- **Approche basée sur le marché** : les émissions ont été réduites de **100 %** depuis 2022, suite à la mise en place de contrats d'achat d'électricité verte.
- **Approche basée sur la localisation** : les émissions ont diminué de **47,5 %** depuis 2019. Cette évolution résulte de la baisse des pertes électriques sur le réseau grâce à des investissements dans du matériel plus performant, mais aussi de la réduction de la production et de la consommation d'énergie (voir scope 3). La conversion progressive de l'éclairage public vers un système LED intelligent contribue également de manière notable à cette diminution (environ un tiers de la réduction totale).

Au total, et selon l'approche « localisation », Sibelga a réduit de **39 %** ses émissions de scopes 1 et 2 depuis 2019, ce qui est **aligné sur la trajectoire visant une réduction de 50 % à l'horizon 2030.**

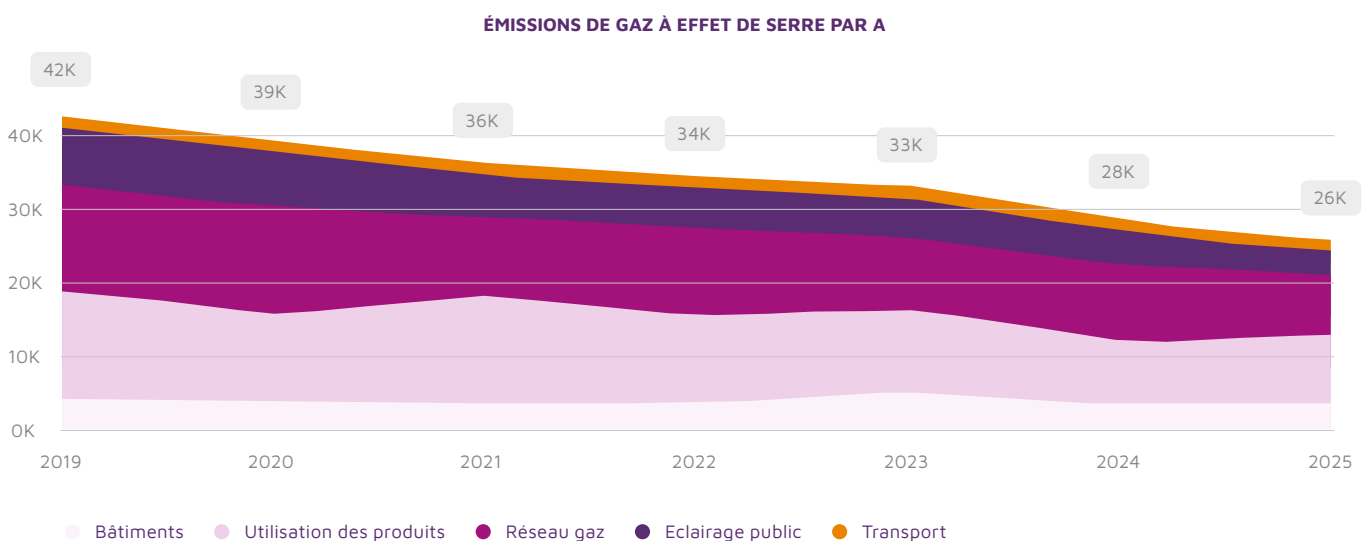


FIGURE 1 - RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE SCOPE 1 ET 2 PAR CATÉGORIE

SCOPE 3

Les émissions de **scope 3** ont diminué de **21 %** depuis l'année de référence. Cette évolution reflète principalement la baisse de consommation de gaz et d'électricité par les clients finaux. Si cette tendance s'explique en partie par l'augmentation du coût de l'énergie et une rationalisation des usages, les actions menées par Sibelga dans le cadre de la transition énergétique contribuent également à cette réduction : renforcement du réseau pour intégrer davantage d'énergies renouvelables, soutien aux communautés d'énergie, accompagnement des clients via la Sibelga app ou Energuide, etc.

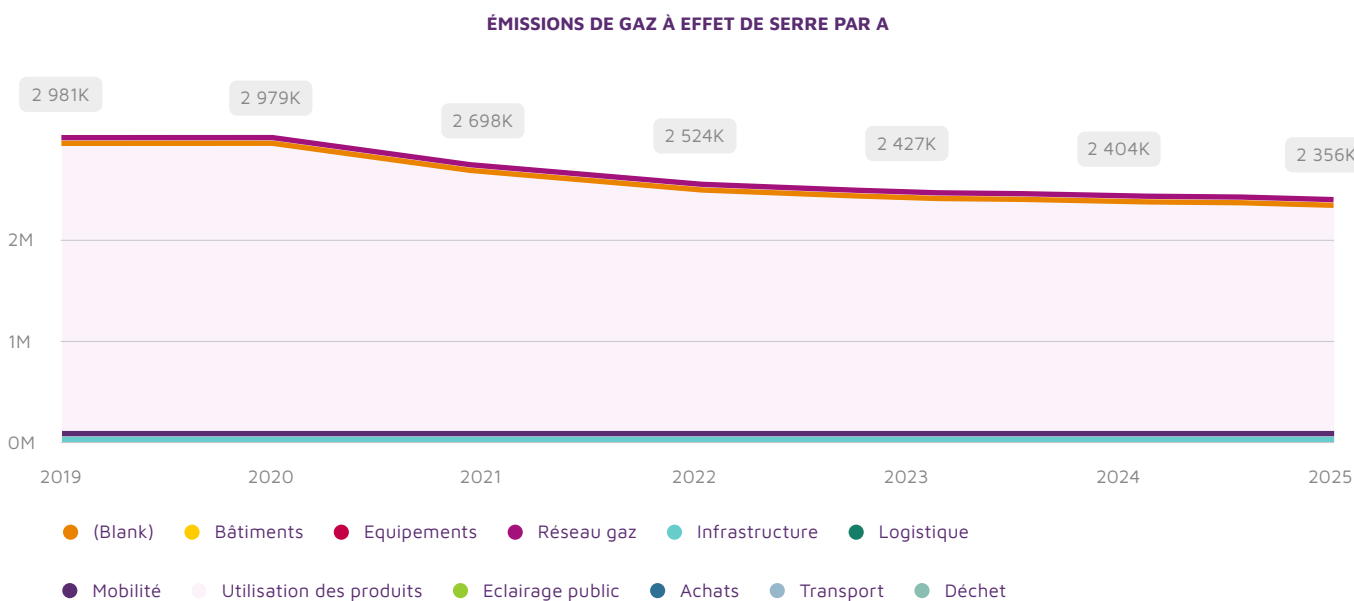
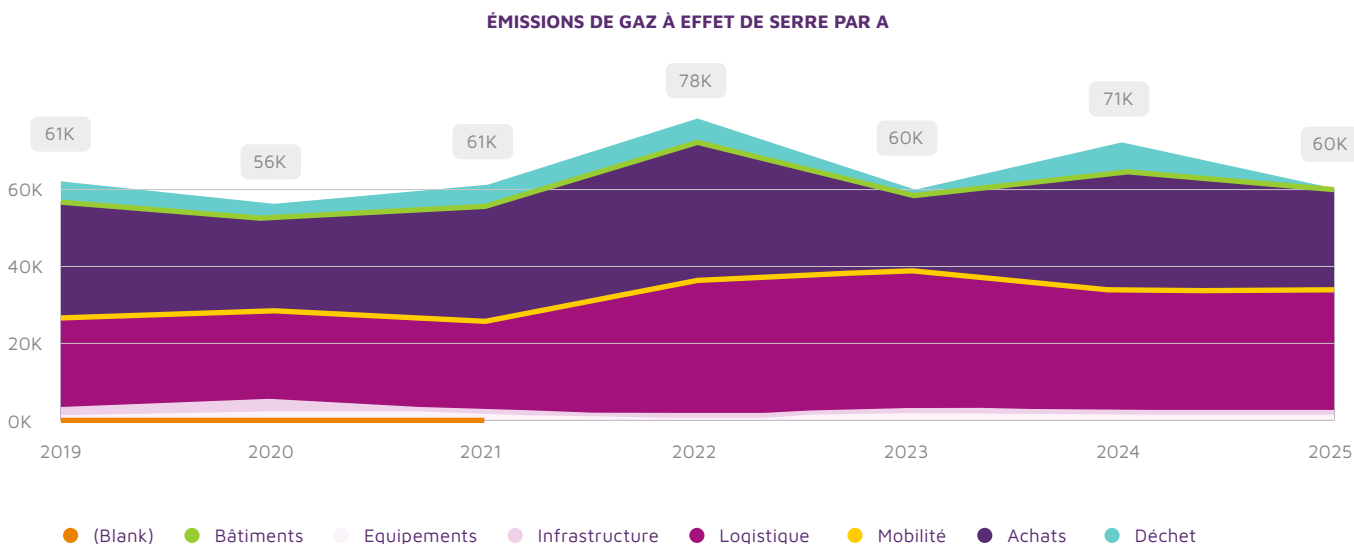


FIGURE 3 - RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE SCOPE 3

Les autres catégories du scope 3 présentent quant à elles une forte variabilité. À ce stade, il demeure difficile d'identifier une tendance claire ou d'évaluer précisément l'efficacité des actions mises en œuvre, comme l'illustre le graphique ci-dessous, qui reprend l'évolution des émissions de scope 3 hors production et consommation d'électricité et de gaz.



4.9 E1 – 11 EFFETS FINANCIERS ANTICIPÉS DES RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION ET DES OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT

Afin d'assurer une information de la plus haute qualité, Sibelga a choisi d'activer l'option de phasing relative à l'analyse des effets financiers des risques et opportunités, conformément aux dispositions prévues dans les ESRS simplifiés. Cette approche permet de disposer du temps nécessaire pour affiner les méthodologies internes, renforcer la collaboration entre les équipes concernées et consolider les données issues de la chaîne de valeur, tout en garantissant, dès cette première publication, une transparence maximale sur les dynamiques financières attendues.

Dans le contexte bruxellois de la transition énergétique, Sibelga anticipe en effet que les transformations du système énergétique régional entraîneront à la fois une hausse de certains coûts — notamment liés au renforcement du réseau électrique et au recrutement et/ou développement d'une main d'œuvre qualifiée — et l'émergence de nouvelles opportunités économiques. Parmi celles-ci, l'électrification croissante des usages et l'évolution des solutions de chauffage constituent des leviers majeurs susceptibles de générer des revenus additionnels et de soutenir la résilience économique de l'entreprise sur le long terme.

4.10 TAXONOMIE EUROPÉENNE

IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

La détermination des activités éligibles à la taxonomie européenne et des seuils associés repose sur une approche méthodologique en trois étapes. Dans un premier temps, un benchmark sectoriel a été réalisé sur la base des pratiques de trois gestionnaires de réseaux de distribution comparables, afin d'identifier les activités généralement considérées comme éligibles au regard de la taxonomie et les approches retenues pour leur qualification.

Dans un deuxième temps, une analyse financière détaillée a été menée sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, portant sur le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (CapEx) et les dépenses opérationnelles (OpEx) de Sibelga. Les données de chiffre d'affaires issues du rapport annuel ont été analysées et recoupées afin d'identifier les activités potentiellement éligibles, tandis qu'une revue approfondie des CapEx et des OpEx a permis d'étayer l'évaluation de l'éligibilité des investissements et des charges opérationnelles associés.

Enfin, sur la base des résultats du benchmark et de l'analyse financière, des échanges avec les parties prenantes internes concernées ont été organisés afin de discuter, valider et affiner l'identification des activités potentiellement éligibles, en tenant compte de la réalité opérationnelle de Sibelga et de l'interprétation des critères techniques de la taxonomie.

TAXONOMIE EUROPÉENNE

Sibelga a réalisé en 2025 une analyse complète de son alignement à la Taxonomie européenne. Cette évaluation a été conduite sur une base volontaire et sur base de l'acte délégué du 4 juillet 2025. L'objectif est double : anticiper les futures obligations réglementaires et assurer une transparence accrue envers les investisseurs, les autorités publiques et les parties prenantes.



L'analyse a permis d'identifier trois activités pleinement couvertes par la Taxonomie, représentant une part significative des indicateurs financiers de Sibelga :

- CCM 4.9 – Transport et distribution d'électricité
- CCM 7.3 – Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique
- CCM 7.5 – Installation, maintenance et réparation de dispositifs de mesure, régulation ou contrôle de la performance énergétique des bâtiments

Ensemble, ces activités couvrent 69,5 % du chiffre d'affaires, 78,4 % du CapEx et 71,9 % de l'OpEx de l'entreprise.

Une quatrième activité (CCM 7.7 – Acquisition et propriété de bâtiments) est éligible pour une part marginale du chiffre d'affaires (0,5%), mais exemptée d'analyse d'alignement conformément au nouveau seuil de matérialité (<10 %) introduit par l'Acte Délégué amendé de 2025.

ÉVALUATION DE L'ALIGNEMENT

SUBSTANTIAL CONTRIBUTION

Les trois activités évaluées répondent aux critères techniques de contribution substantielle définis par la Taxonomie.

- Transmission et distribution d'électricité : alignée via son intégration dans le système électrique interconnecté européen.
- Éclairage public : les investissements portent quasi exclusivement sur des équipements LED de classe énergétique la plus performante.
- Compteurs intelligents : l'installation de compteurs électriques répond directement aux critères TSC relatifs aux équipements de mesure intelligents.

DO NO SIGNIFICANT HARM (DNSH)

L'analyse DNSH confirme un niveau global de conformité, mais identifie deux domaines nécessitant un renforcement :

- Adaptation au changement climatique : L'évaluation des risques climatiques ayant été effectuée, Sibelga doit maintenant fournir une analyse de résilience pour les risques matériels.
- Économie circulaire : pour l'activité 4.9, la procédure de gestion et de réemploi des matériaux devra être formalisée afin d'assurer auditabilité et reproductibilité.

MINIMUM SAFEGUARDS

Sibelga satisfait aux exigences sociales minimales, mais plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés concernant :

- la formalisation d'une politique Droits Humains (en cours de validation),
- le renforcement du dispositif d'alerte et de suivi concernant les droits humains

Ces évolutions seront progressivement intégrées dans les dispositifs de gouvernance et dans le reporting CSRD.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L’analyse met en évidence un fort niveau d’éligibilité et une bonne base d’alignement grâce au caractère intrinsèquement durable du métier de gestionnaire de réseaux électriques et à l’importance des investissements visant à moderniser les infrastructures, améliorer l’efficacité énergétique et soutenir la transition digitale.

Les principaux progrès à réaliser concernent :

- la montée en maturité des dispositifs d’adaptation au changement climatique,
- la formalisation de pratiques de circularité,
- la consolidation des processus de conformité sociale.

Ces chantiers sont cohérents avec les orientations du plan stratégique Energizing Tomorrow et seront intégrés dans les plans d’action transversaux en matière de résilience, gouvernance des risques et durabilité.

HYPOTHÈSES RETENUES POUR LE CALCUL DE L’ALIGNEMENT TAXONOMIQUE

Dans le cadre du présent rapport, Sibelga a procédé au calcul du pourcentage d’alignement de ses activités avec la taxonomie européenne en retenant certaines hypothèses prospectives. En effet, à la date de clôture du rapport, certains critères de conformité, tels que la formalisation d’un plan de résilience climatique et l’adoption d’une politique structurée en matière de droits humains, ne sont pas encore pleinement en place. Ces éléments font toutefois l’objet de travaux en cours et devraient être finalisés au cours du premier semestre 2026.

Dès lors, bien que l’application stricte des critères de la taxonomie conduirait, à ce stade, à un alignement nul (0 %), Sibelga a fait le choix de présenter le niveau d’alignement attendu, estimant que ces points bloquants seront levés à court terme. Cette approche vise à fournir une information plus représentative de la trajectoire réelle de l’entreprise, tout en garantissant un haut niveau de transparence quant aux hypothèses retenues et aux limites actuelles du calcul.

RÉSUMÉ

Exercice comptable (N)		2025												
KPI	Total	Proportion d’activités éligibles à la taxonomie	Activités alignées sur la taxonomie	Proportion d’activités alignées sur la taxonomie	Répartition par objectifs environnementaux des activités alignées sur la taxonomie					Proportion des activités habitantes	Proportion des activités de transition	Activités non évaluées considérées comme non significatives	Activités alignées sur la taxonomie au cours de l’exercice précédent (N-1)	Proportion des activités alignées sur la taxonomie au cours de l’exercice précédent (N-1)
					Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Économie circulaire	Pollution					
Chiffre d’affaire	403 244 388,66 €	69,2%	278 851 272,86 €	69,2%	69,2%						100%	0,5%	250 452 905,30 €	69,5%
CapEx	117 231 407,33 €	84,7%	99 309 931,63 €	84,7%	84,7%						100%	3,1%	91 061 493,34 €	78,4%
OpEx	75 857 125,52 €	70,4%	53 383 698,41 €	70%	70%						100%	2,0%	51 555 300,87 €	72,0%

DÉTAILS

Chiffre d'affaires

KPI publiés (chiffre d'affaires / CapEx / OpEx)					Turnover						
Exercice comptable (N)					2025						
Activités économiques	Code	KPI éligible à la taxonomie (proportion du CA / CapEx / OpEx éligible)	KPI aligné sur la taxonomie (valeur du CA / CapEx / OpEx aligné)	KPI aligné sur la taxonomie (proportion du CA / CapEx / OpEx aligné)	Répartition par objectifs environnementaux des activités alignées sur la taxonomie						
					Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité	Activités habilitantes
Transport et distribution de l'électricité	CCM 4.9	56,6%	228 060 283,15 €	56,6%	56,6%					E	100%
Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	CCM 7.3	9,4%	37 978 979,38 €	9,4%	9,4%					E	100%
Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	CCM 7.5	3,2%	12 812 010,33 €	3,2%	3,2%					E	100%
Somme de l'alignement par objectif					69,2%						
Total KPI (CA / CapEx / OpEx)		69,2%	278 851 272,86 €	69,2%	69,2%					100%	100%

CAPEX

KPI publiés (chiffre d'affaires / CapEx / OpEx)					CapEx						
Exercice comptable (N)					2025						
Activités économiques	Code	KPI éligible à la taxonomie (proportion du CA / CapEx / OpEx éligible)	KPI aligné sur la taxonomie (valeur du CA / CapEx / OpEx aligné)	KPI aligné sur la taxonomie (proportion du CA / CapEx / OpEx aligné)	Répartition par objectifs environnementaux des activités alignées sur la taxonomie						
					Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité	Activités habilitantes
Transport et distribution de l'électricité	CCM 4.9	65,8%	77 186 999,42 €	65,8%	65,8%					E	100%
Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	CCM 7.3	0,0%	- €	0,0%	0,0%					E	100%
Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	CCM 7.5	18,9%	22 122 932,21 €	18,9%	18,9%					E	100%
Somme de l'alignement par objectif					69,2%						
Total KPI (CA / CapEx / OpEx)		84,7%	99 309 931,63 €	84,7%	84,7%					100%	100%

OPEX

KPI publiés (chiffre d'affaires / CapEx / OpEx)					OpEx						
Exercice comptable (N)					2025						
Activités économiques	Code	KPI éligible à la taxonomie (proportion du CA / CapEx / OpEx éligible)	KPI aligné sur la taxonomie (valeur du CA / CapEx / OpEx aligné)	KPI aligné sur la taxonomie (proportion du CA / CapEx / OpEx aligné)	Répartition par objectifs environnementaux des activités alignées sur la taxonomie						
					Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Eau	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité	Activités habilitantes
Transport et distribution de l'électricité	CCM 4.9	41,3%	31 340 940,11 €	41,3%	41,3%					E	100%
Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	CCM 7.3	29,1%	22 042 758,30 €	29,1%	29,1%					E	100%
Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	CCM 7.5	0,0%	- €	0,0%	0,0%					E	100%
Somme de l'alignement par objectif					70,4%						
Total KPI (CA / CapEx / OpEx)		70,4%	53 383 698,41 €	70,4%	70,4%					100%	100%





ESRS S1

Force de travail propre

Dans le cadre de son analyse de double matérialité, Sibelga a identifié plusieurs thématiques prioritaires relevant de l'ESRS S1 – Force de travail propre. Ce chapitre présente ainsi les sujets matériels qui structurent la manière dont l'entreprise assume ses responsabilités à l'égard de ses collaborateurs : la santé et la sécurité des travailleurs, la formation et le développement des compétences, la diversité, l'équité et l'inclusion, l'attraction, le recrutement et l'engagement des talents – un enjeu particulièrement important pour Sibelga – ainsi que le respect des droits humains. À l'inverse, les conditions de travail et le dialogue social n'ont pas été qualifiés de matériels, dans la mesure où les activités de Sibelga sont exclusivement localisées à Bruxelles et pleinement encadrées par un cadre légal robuste qui garantit déjà la protection de ces aspects.

TYPES D'EMPLOYÉS DANS LA MAIN D'ŒUVRE DE SIBELGA

La main-d'œuvre de Sibelga comprend divers employés affectés par les opérations de l'entreprise. Deux principales distinctions dans le type d'employés peuvent être effectuées :

- D'une part on peut faire la distinction entre les employés permanents (contrat à durée indéterminée) et les employés temporaires (contrat à durée déterminée).
- D'autre part, il semble utile de faire la distinction entre le personnel «technique» actif sur le terrain, le personnel administratif et les managers (personnel cadre).

TYPES DE NON-EMPLOYÉS DANS LA MAIN-D'ŒUVRE DE SIBELGA

Outre ses employés, Sibelga engage des non-employés tels que des consultants et des indépendants. Ceux-ci sont plutôt actifs dans des rôles «de bureau» et sont touchés par les mêmes impacts que les employés «non technique» de Sibelga.

Les employés des entrepreneurs qui effectuent des travaux pour le compte de Sibelga ne sont pas considérés comme des non-employés, mais comme des employés de la chaîne de valeur.

5.1 S1 – 1 POLITIQUES EN RELATION AVEC NOTRE FORCE DE TRAVAIL

Sibelga dispose de plusieurs politiques encadrant la gestion de sa main-d'œuvre et la prévention de ses impacts sociaux. Celles-ci couvrent principalement l'attraction et l'engagement des talents, le bien-être, et la santé et la sécurité au travail. Ces politiques s'appliquent aux collaborateurs salariés de Sibelga, et, lorsque pertinent — notamment en matière de santé et sécurité — également aux travailleurs non-salariés présents sur ses sites ou actifs sur le réseau.

POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Dans le cadre de sa politique de prévention, Sibelga a défini les procédures au sein de l'entreprise en matière de prévention. La maîtrise des risques est une priorité dans ses activités journalières, l'objectif étant de tendre vers une absence totale d'accidents et vers un niveau de bien-être croissant. La politique santé-sécurité de Sibelga vise ainsi à garantir un environnement de travail sûr pour l'ensemble des personnes exposées à ses activités, y compris les travailleurs non-salariés. Cet engagement de la Direction est décrit dans la Déclaration d'intention. La programmation des actions à développer et à mettre en œuvre dans les domaines du bien-être au travail sont consignées pour une période de cinq ans dans le Plan Global de Prévention, document de référence légal. Ce plan sert de base à l'établissement du Plan annuel de Prévention. Ce plan repose sur trois objectifs :

- Gérer les risques pour préserver la santé physique, la santé mentale et pour garantir la sécurité des personnes.
- Atteindre le 0 accident du travail fluide.
- Développer la culture de sécurité en agissant sur l'organisation, les rôles et les responsabilités, les équipements et l'humain.

Sa construction repose sur une méthode participative, intégrant plusieurs catégories de parties prenantes internes : la Direction générale, le Comité de direction, les responsables des services techniques, les responsables des services supports, les représentants du personnel et le service Health & Safety. Le responsable Health & Safety assure la supervision, la mise en œuvre du dispositif et consolide l'ensemble des résultats afin d'accorder le plan d'actions avec la vision définie.

TALENT POLICY

Sibelga applique une Talent Policy visant à structurer la gestion de ses talents de manière objective, équitable et transparente. Elle vise à :

- Garantir l'égalité de traitement dans l'ensemble des processus RH ;
- Renforcer la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation ;
- Améliorer l'efficacité du recrutement et du développement des collaborateurs ;
- Créer de la valeur durable autant pour les collaborateurs que pour l'entreprise.

Cette politique s'applique exclusivement aux collaborateurs salariés. Le service HR Talent assure un pilotage continu et procède régulièrement à son évaluation.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Bien qu'il n'existe pas encore de politique formalisée dédiée à la formation et au développement des compétences, Sibelga dispose déjà de nombreux dispositifs favorisant la montée en compétences. Une formalisation complète de cette politique sera élaborée prochainement.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Sibelga ne dispose pas encore d'une politique DEI explicitement formalisée. Toutefois, le sujet constitue un axe prioritaire dans sa nouvelle stratégie de durabilité. Une vision et une politique structurée seront élaborées à l'horizon 2027. En parallèle, des principes d'objectivité, d'égalité de traitement et d'inclusion sont déjà intégrés dans la Talent Policy.

POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME

Sibelga est une entreprise publique bruxelloise, active exclusivement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. À ce titre, elle opère dans un cadre réglementaire strict et respecte l'ensemble des législations belges et européennes applicables. Ces cadres juridiques s'inscrivent pleinement dans les standards internationaux de protection des droits humains, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

À ce stade, Sibelga ne dispose pas encore d'une politique formalisée spécifique en matière de droits humains. Consciente de l'importance de structurer et de renforcer son approche sur ces enjeux, l'entreprise a toutefois engagé un processus visant à élaborer une politique dédiée. Celle-ci est en cours de développement et sa finalisation est prévue au premier semestre 2026.

Cette future politique des droits humains s'inscrira dans une gouvernance plus large visant à encadrer les questions d'éthique et de conduite responsable. Elle sera intégrée à un dispositif cohérent comprenant notamment un nouveau code de conduite éthique ainsi qu'un code de conduite fournisseurs, afin d'assurer une approche harmonisée et structurée couvrant à la fois les activités propres de Sibelga et, de manière proportionnée, sa chaîne de valeur.

5.2 S1 – 2 ENGAGEMENT AVEC LA FORCE DE TRAVAIL, LES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS ET EXISTENCE DE CANAUX PERMETTANT À LA FORCE DE TRAVAIL DE REMONTER DES BESOINS OU DES PROBLÈMES, AINSI QUE DES APPROCHES POUR Y REMÉDIER

MÉTHODE D'ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES

Sibelga accorde une importance centrale à l'implication active de son personnel dans les processus de décision susceptibles d'influencer leurs conditions de travail ou leur expérience au sein de l'entreprise. Cette approche vise à intégrer systématiquement les perspectives des collaborateurs dans la gestion de l'organisation et dans l'identification précoce des impacts sociaux potentiels.

L'enquête d'engagement menée entre novembre et décembre 2024 constitue un outil clé dans ce dispositif. Réalisée tous les deux à trois ans, elle permet de mesurer le niveau d'engagement des employés, d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, et d'orienter les priorités organisationnelles. Les résultats issus de cette enquête alimentent directement la prise de décision, notamment en matière de transparence de la communication interne, d'alignement des pratiques de rémunération et de visibilité des parcours de développement de carrière.

Parallèlement à cette enquête, Sibelga réalise tous les 5 ans une analyse des risques psychosociaux couvrant les 5 composantes du travail. Les résultats mettent en évidence les actions à mettre en place pour augmenter le niveau de bien-être chez les collaborateurs de Sibelga.

Au-delà de ces enquêtes, Sibelga consulte régulièrement son personnel dans l'élaboration ou la révision des politiques qui les concernent directement. Un des exemples est le Plan Annuel de Prévention. Au-delà de se baser sur la révision annuelle du Plan Global de Prévention, les collaborateurs et les responsables hiérarchiques sont également invités à contribuer à son élaboration en soumettant des propositions d'actions/d'amélioration. Son état d'avancement est également largement suivi et communiqué au travers des organes de gestion (Balanced Score Card), de concertation sociale (CPPT) et de communication interne (Réunion d'équipe).

Sibelga s'appuie également sur le dialogue social structuré avec les organisations syndicales, consultées pour chaque décision majeure susceptible d'impacter le personnel. En complément, des sessions de travail directes avec les collaborateurs peuvent être organisées lorsque cela est pertinent, afin de renforcer la qualité du diagnostic et l'appropriation des mesures.

Par ces différents mécanismes — participation, consultation, partage d'informations et dialogue social — Sibelga vise à instaurer un climat de confiance, à prévenir les malentendus ou tensions, et à s'assurer que les décisions prises intègrent pleinement les attentes, besoins et préoccupations de son personnel.

COMPRÉHENSION DES PERSPECTIVES DES PERSONNES POTENTIELLEMENT VULNÉRABLES OU MARGINALISÉES AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE

À ce stade, Sibelga reconnaît que son approche pour comprendre les perspectives des personnes potentiellement vulnérables ou marginalisées au sein de sa main-d'œuvre reste en développement. Bien que l'entreprise soit consciente de l'importance de prendre en compte les situations spécifiques de minorités (par exemple les personnes en situation de handicap), elle ne dispose pas encore de dispositifs formalisés permettant de recueillir systématiquement leurs points de vue.

L'absence actuelle d'une politique complète en matière de Diversité, Équité et Inclusion (DEI) limite, à ce stade, la capacité de Sibelga à identifier de manière structurée les besoins et attentes différenciés de ces groupes, ainsi qu'à intégrer ces perspectives dans la prise de décision organisationnelle. Cependant, l'entreprise reconnaît cette lacune et la considère comme un enjeu clé pour l'évolution de sa stratégie sociale.

ACCORDS-CADRES MONDIAUX (GFA) OU AUTRES ACCORDS CONCLUS AVEC LES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS CONCERNANT LES DROITS HUMAINS

À ce stade, Sibelga n'a conclu **aucun Global Framework Agreement (GFA)** ni accord de portée équivalente avec des représentants des travailleurs portant spécifiquement sur le respect des droits humains de sa main d'oeuvre. Toutefois, l'entreprise inscrit fermement cet engagement dans plusieurs documents internes de référence et dans son cadre de gouvernance sociale.

L'engagement de Sibelga en matière de respect des droits humains est articulé à travers :

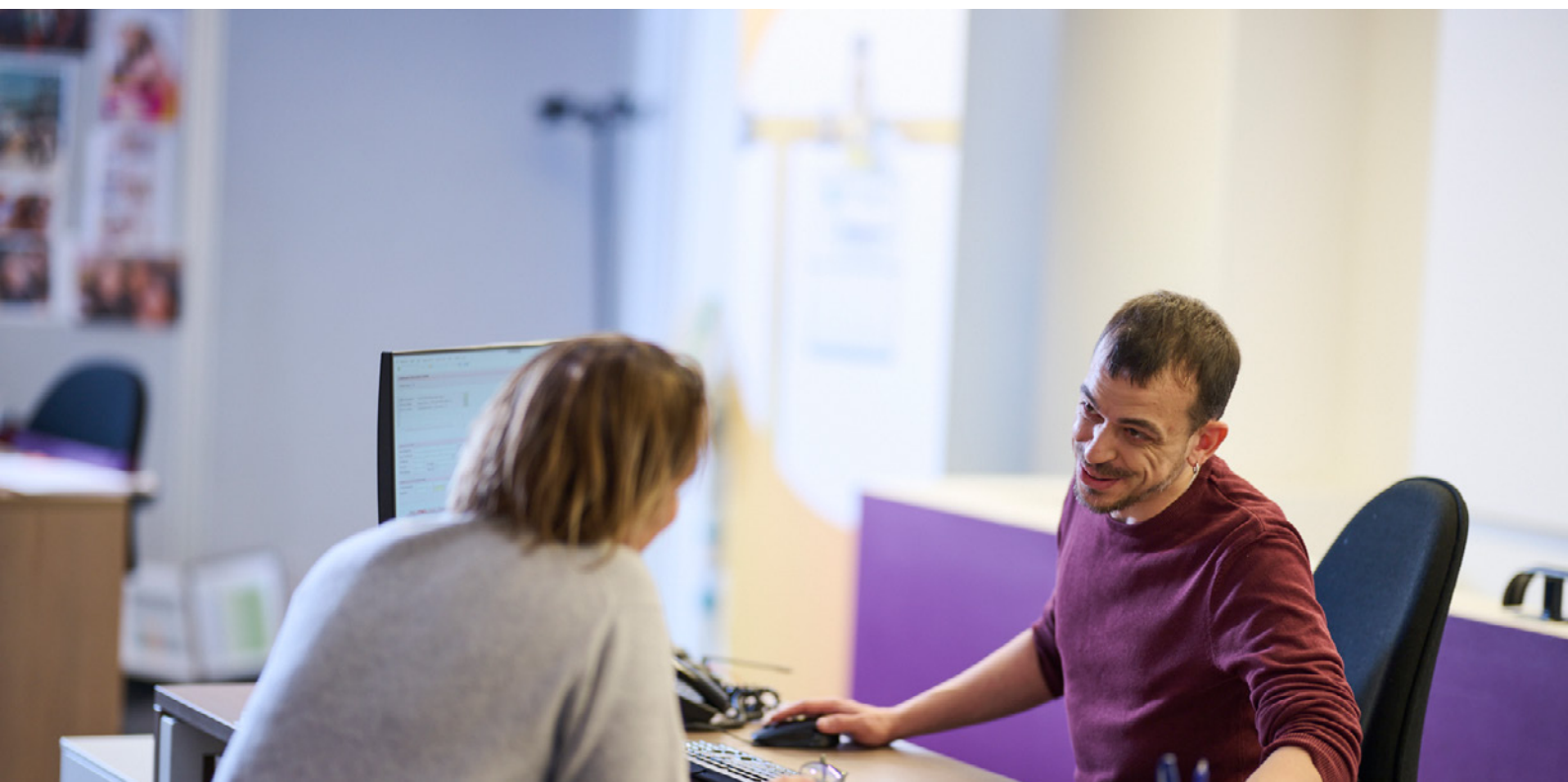
- **Son code de conduite éthique**, qui consacre l'adhésion de l'entreprise aux principaux traités internationaux relatifs aux droits humains ;
- **son code de conduite des fournisseurs**, qui impose à ses partenaires l'application de standards élevés en matière de respect des droits fondamentaux ;
- **son règlement de travail**, dont le chapitre 5 définit les droits et obligations réciproques des travailleurs et de l'employeur en matière de dignité, sécurité, nondiscrimination, respect de la vie privée et prévention du harcèlement.

Ces documents encadrent notamment :

- la protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel, conformément aux lois belges et aux procédures internes associées ;
- le respect des règles de conduite, de sécurité et de savoirvivre entre tous les membres du personnel ;
- l'obligation pour l'employeur et ses représentants d'agir avec impartialité, respect, équité et sans atteinte à la dignité des travailleurs ;
- la facilitation des relations entre les collaborateurs et les organisations syndicales.

CANAUX DE COMMUNICATION

Sibelga met à disposition de son personnel un ensemble structuré et accessible de canaux permettant de signaler toute préoccupation, besoin ou situation problématique liée aux conditions de travail, au respect des droits humains, à l'éthique ou à la sécurité. L'objectif est de garantir un traitement approprié et confidentiel des préoccupations, tout en assurant la protection des travailleurs et la conformité avec la charte éthique.



DISPONIBILITÉ DES CANAUX

01 MÉCANISME FORMEL DE PLAINTE : LE SYSTÈME DE SIGNALEMENT ÉTHIQUE

Sibelga met à disposition de l'ensemble de ses travailleurs un mécanisme officiel de signalement des atteintes suspectées à l'intégrité. Les employés peuvent introduire un signalement par écrit, oralement, ou de manière anonyme, via les canaux internes suivants :

- les personnes de confiance d'intégrité ;
- le service d'audit interne compétent.

Il existe également la possibilité de recourir à un canal externe pour les signalements. Le canal de signalement externe pour les violations constatées ou suspectées à l'intégrité au sein des services de Sibelga est institué auprès du médiateur bruxellois, auquel tout auteur de signalement peut faire appel.

La confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et la sécurité des informations sont garanties durant l'ensemble du traitement du signalement.

02 PERSONNES DE CONFIANCE, CONSEILLERS EN PRÉVENTION ET COACH WELLBEING

Pour renforcer la sécurité psychologique et faciliter l'expression des préoccupations, Sibelga met également à disposition :

- des personnes de confiance internes,
- un conseiller en prévention psychosocial externe (Attentia).

Ils peuvent être sollicités pour des préoccupations liées à l'éthique, au bien être, aux conflits interpersonnels, aux risques psychosociaux ou à des situations sensibles. Ces acteurs offrent un espace d'écoute confidentiel et guident les travailleurs dans les démarches appropriées.

Un registre des faits de tiers est mis à disposition des personnes souhaitant relater un événement en gardant l'anonymat.

En complément de ses acteurs repris dans la législation sur le Bien-Être au Travail, les employés qui le souhaitent peuvent bénéficier des conseils et de l'expertise d'un coach Wellbeing.

03 REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

La délégation syndicale joue un rôle essentiel dans la défense des intérêts des travailleurs. Les employés peuvent s'adresser aux représentants syndicaux pour toute question ou préoccupation concernant leurs droits, leurs conditions de travail ou tout problème nécessitant une médiation collective ou individuelle.

04 HR BUSINESS PARTNER

Les Business Partners aident les managers dans leur gestion des ressources humaines au quotidien. Elles sont là pour :

- répondre à toutes questions en matière de RH (ressources humaines)
- accompagner dans le développement des équipes et le bien-être des collaborateurs

05 HIÉRARCHIE DIRECTE

Les travailleurs sont encouragés à communiquer directement avec leur supérieur hiérarchique, notamment pour soulever des préoccupations opérationnelles, des difficultés liées à l'organisation du travail ou des demandes d'adaptation. La hiérarchie constitue le premier niveau d'écoute et d'intervention.

EFFICACITÉ DES CANAUX

Pour garantir l'efficacité et l'appropriation de ces canaux par les travailleurs, Sibelga déploie plusieurs mesures structurantes :

01 INTÉGRATION DANS LE RÈGLEMENT DE TRAVAIL

L'ensemble des mécanismes de signalement est formalisé dans le **règlement de travail**, qui décrit les rôles, contacts, procédures et obligations associées. Ce document est accessible à tous les travailleurs, assurant une base juridique et organisationnelle claire.

02 AFFICHAGE ET COMMUNICATION INTERNE

Les coordonnées des personnes de confiance, des représentants syndicaux et des services de prévention sont affichées dans les locaux (espaces communs, valves incendie). Des communications internes rappellent régulièrement l'existence de ces dispositifs.

03 FORMATION ET SENSIBILISATION

Sibelga organise des formations récurrentes sur :

- le code de conduite éthique,
- les risques psychosociaux,
- les procédures de signalement,
- le rôle des différents intervenants.

Ces formations renforcent la compréhension et l'usage des mécanismes de plainte.

04 ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE

Les canaux sont conçus pour être facilement accessibles, que ce soit sur site en présentiel, par téléphone, par email, ou via des formulaires adéquats.

05 SUIVI DE L'EFFICACITÉ

Le **CPPT** et le **Conseil d'Entreprise** assurent un suivi régulier de la disponibilité et de l'efficacité des canaux de plainte. Ils analysent :

- le degré d'utilisation,
- la compréhension des mécanismes par les travailleurs,
- les éventuels obstacles ou lacunes,
- les améliorations nécessaires.

Ces instances peuvent proposer des ajustements afin de maintenir un système de signalement efficace, crédible et centré sur les besoins du personnel.

APPROCHE ET PROCESSUS POUR REMÉDIER AUX IMPACTS NÉGATIFS SUR LA FORCE DE TRAVAIL

Sibelga dispose d'une approche structurée pour prévenir et remédier aux impacts négatifs pouvant affecter sa main d'œuvre. Le **règlement de travail** constitue le cadre central : il définit les droits et devoirs des travailleurs, les règles de sécurité et de bien-être, ainsi que les procédures applicables en cas de conflit, de comportement inapproprié ou d'atteinte aux conditions de travail.

En cas d'incident, des **procédures internes graduées** sont prévues afin d'assurer un traitement équitable, respectueux du droit de la défense, et proportionné à la gravité des faits. Les travailleurs disposent également de plusieurs canaux pour signaler un problème (hiérarchie, délégation syndicale, mécanismes de plainte), ce qui facilite la détection rapide d'impacts potentiels ou avérés.

Sibelga complète ces dispositifs par des **mesures d'accompagnement** adaptées aux besoins individuels : aménagements des horaires, congés spécifiques, soutien RH ou médical. L'entreprise applique strictement la législation sociale belge et actualise régulièrement son règlement de travail afin de garantir une amélioration continue de son système de prévention et de remédiation.

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Sibelga accorde la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés, ce qui se reflète dans des investissements substantiels dans la formation à la sécurité et l'adhésion obligatoire à des procédures de sécurité rigoureuses. La bibliothèque de processus de Sibelga contient des processus détaillés permettant à ses employés de réagir en cas d'accidents, d'incidents, de maladies, etc. Ces processus et formations mettent également en avant la manière dont les employés peuvent remonter tout problème ou suggestion.

5.3 S1 – 3 ACTIONS LIÉES À LA FORCE DE TRAVAIL

Sibelga déploie un ensemble d'actions structurées et de ressources ciblées afin de gérer les impacts matériels — tant positifs que négatifs — associés à sa main-d'œuvre.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Sibelga investit de manière significative dans la formation continue de son personnel, considérée comme un levier essentiel de performance et d'employabilité.

Les employés sont encouragés à suivre au moins cinq journées de formation par an, couvrant aussi bien les compétences techniques que non techniques. De plus, la refonte en cours de la Sibelga Academy vise à centraliser et harmoniser l'ensemble de l'offre de formation, à simplifier la planification et à structurer des parcours intégrés incluant :

- des formations présentielles, digitales et hybrides ;
- la constitution de pools de techniciens pour accélérer leur opérationnalisation (campus tech) ;
- des partenariats académiques pour renforcer la montée en compétences.

Un nouveau processus de plan de développement personnel a également été lancé, déjà adopté par 62 % du personnel lors de sa première année d'implémentation, témoignant d'une appropriation rapide par les équipes.

L'entretien de développement tel qu'il est structuré chez Sibelga comprend trois parties :

- Feedback sur le ressenti du collaborateur, le niveau de motivation, la collaboration avec les collègues et les attentes de la direction ou de l'organisation;
- les compétences à développer,
- les souhaits d'évolution au sein de Sibelga.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La sécurité constitue un pilier prioritaire de la gestion des risques opérationnels. Sibelga met en œuvre des ressources importantes pour garantir un environnement de travail sûr. Les actions prises portent sur les piliers d'actions, suivants : L'environnement de travail, les équipements de travail, les matériaux et l'organisation. Le facteur humain est largement intégré. La formation, l'information et la sensibilisation continues contribuent à maintenir la sécurité à un haut niveau de préoccupation dans les activités quotidiennes. Quelques exemples d'actions: Formations obligatoires en prévention et sécurité pour tous les collaborateurs ;

- Accueil des nouveaux engagés couvrant l'importance de la culture de sécurité chez Sibelga
- Formations obligatoires en prévention et sécurité pour tous les collaborateurs ;
- Installation d'un simulateur de court-circuit, permettant d'illustrer de manière immersive les dangers électriques et l'usage adéquat des équipements de protection ;
- Organisation d'ateliers en réalité virtuelle pour sensibiliser aux situations à risque ;
- Déploiement de campagnes internes multicanales (affiches, vidéos humoristiques, gamification) pour renforcer la culture sécurité ;
- Introduction d'une application mobile accessible à tous permettant de signaler immédiatement les situations dangereuses sur site ;
- Organisation régulière de safety meetings avec le personnel technique pour assurer une remontée continue des risques et l'ajustement des pratiques.
- ...

Ces actions s'appuient sur des investissements matériels et humains substantiels ainsi que sur une organisation structurée de la prévention.

ATTRACTION ET ENGAGEMENT DES TALENTS

Pour répondre aux défis de pénurie de compétences et renforcer l'engagement des employés, Sibelga a mis en œuvre plusieurs initiatives structurantes, dont voici quelques exemples non-exhaustifs :

ATTRACTION

- Organisation de **Selection Days**, renforçant l'efficacité du recrutement.
- 206 postes remplis sur la période, dont 30% via la mobilité interne.
- Forte hausse de la visibilité des offres d'emploi, avec un nombre de visiteurs sur la page *jobs* passant de **5 000 par mois en 2024 à 8 800 en 2025, en moyenne**

ENGAGEMENT

- Refonte complète du **processus d'accueil et d'intégration**, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et la compréhension des métiers de l'entreprise.
- Création d'un **parcours de formation dédié à la transition énergétique (#TousEnergizers)**, permettant à chaque collaborateur de comprendre son rôle dans la transition énergétique régionale.

MESURE DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS

Sibelga suit et évalue l'efficacité de ses actions liées à sa main d'œuvre grâce à un ensemble cohérent d'outils de pilotage, d'indicateurs et de mécanismes d'évaluation

PILOTAGE GLOBAL VIA LA BALANCED SCORE CARD (BSC)

La BSC est un outil central pour mesurer l'impact des actions menées, au travers de KPI directement liés aux enjeux RH et Health & Safety, tels que le taux de fréquence des accidents du travail, le taux de réalisation du Plan Annuel de Prévention, la performance du recrutement, ou encore le taux d'absentéisme.

Ces indicateurs influencent les primes non récurrentes liées au résultat global de l'entreprise et permettent à Sibelga de vérifier si les initiatives déployées améliorent effectivement la motivation, la sécurité et l'attractivité organisationnelle.

SUIVI INDIVIDUALISÉ : PLANS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNELS

Le nouveau processus de plan de développement personnel—déjà adopté par 62 % du personnel—constitue un indicateur concret d'appropriation et d'efficacité des actions de développement.

SUIVI PAR DOMAINES SPÉCIALISÉS

Chaque département suit ses propres indicateurs afin d'évaluer l'impact des actions et processus mis en place :

- **Learning & Development** : taux de participation aux formations, satisfaction, mesure de l'acquisition de compétences.
- **Health & Safety** : suivi de l'évolution, de la récurrence et de l'aggravation des incidents, analyse des causes les plus fréquentes à l'origine des incidents, nombre de visites chantier sécurité réalisées par la Direction, les Lignes Hiérarchiques et le service Health & Safety, taux de non-conformité par thématique safety (résultat des visites chantier Health & Safety), suivi de la fréquence et du taux de satisfaction aux formations délivrées par Health & Safety,...

Ce pilotage décentralisé permet un ajustement rapide lorsque les actions ne produisent pas les effets attendus.

RETOUR EXTERNE : LABEL TOP EMPLOYER

Sibelga est reconnue comme **Top Employer depuis 15 années consécutives**, renforçant la crédibilité de ses pratiques RH. Les évaluations externes associées au label—portant notamment sur le développement des talents, la culture d'entreprise et les conditions de travail—offrent un benchmark indépendant pour mesurer l'efficacité et la maturité des actions internes.

INVESTISSEMENTS ET DÉPENSES LIÉES AUX ACTIONS

Il n'est malheureusement pas possible pour Sibelga à ce stade de communiquer des informations détaillées sur tous les investissements et dépenses liées aux actions précitées. En effet, la plupart des actions sont réalisées par le personnel de Sibelga, dans le cadre de leur travail quotidien. Quelques actions ont néanmoins nécessité des investissements et dépenses supplémentaires et sont listés ci-dessous.

	Montant	CAPEX / OPEX
Formations des employés	814 429,83 €	Opex
Dépenses liées à la santé et sécurité (hors salaire du personnel)	114 658,62 €	
• Campagnes internes	41 496,00 €	opex
• Coach bien être	73 162,62 €	opex
Nouveau processus d'accueil et intégration	51 041,50 €	opex

5.4 S1 – 4 CIBLES LIÉS À LA FORCE DE TRAVAIL

Sibelga s'est doté d'un ensemble d'objectifs et d'indicateurs visant à assurer un suivi structuré et transparent de la performance liée à sa main-d'œuvre. Ces objectifs couvrent à la fois les dimensions opérationnelles, sociales et stratégiques, et constituent un levier essentiel pour garantir le bien-être, le développement et la sécurité des collaborateurs.

OBJECTIFS LIÉS À LA PERFORMANCE D'ENTREPRISE

Certains objectifs en matière de ressources humaines sont intégrés dans les indicateurs influençant les primes non récurrentes liées au résultat global de l'entreprise (via la Balance Score Card).

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

La sécurité constitue un pilier fondamental de la culture d'entreprise. Les objectifs suivants ont été fixés :

- **Zéro accident de travail fluide avec incapacité**, un objectif atteint en 2025.
- **Taux de fréquence des accidents** : suivi via le ratio *nombre d'accidents avec incapacité de travail × 1 000 000 / nombre d'heures d'exposition aux risques*
- **Taux de gravité** : *nombre de jours d'incapacité × 1 0 000 / nombre d'heures d'exposition aux risques*.
- **Taux d'absentéisme**, mesuré à l'aide du **coefficient Bradford**, permettant d'évaluer l'impact des absences répétées sur l'organisation (*fréquence² × jours d'absence sur 12 mois*).

Ces indicateurs permettent une surveillance précise du bien-être physique et psychosocial des collaborateurs.

ATTRACTION ET ENGAGEMENT DES TALENTS

Sibelga s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de recrutement. La performance est suivie via le taux de réalisation du plan annuel de recrutement, en pourcentage par rapport à l'objectif fixé.

OBJECTIFS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Certains objectifs de performance sont directement associés à la mise en œuvre de la stratégie globale de Sibelga, en particulier ceux touchant au développement humain et à la transition énergétique.

PROMOUVOIR ET STIMULER UNE CULTURE DU FEEDBACK AFIN D'AUGMENTER L'ENGAGEMENT, L'ÉQUITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

- Avoir un taux d'absentéisme inférieur ou égal à la Moyenne belge connue d'ici la fin de l'année
- Avoir 65% des collaborateurs (cadres & barémisés) ayant un entretien de développement
- Passer de 67 à 80% des employés Sibelga ayant suivi la formation obligatoire sur la charte éthique
- Avoir au moins 900 membres (75%) du personnel ayant suivi la formation obligatoire sur la Transition Énergétique

METTRE EN PLACE LA SIBELGA ACADEMY ET SYSTÉMATISER LES TALENT REVIEW AFIN DE DÉVELOPPER LES TALENTS ET LES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS ET PRÉPARER LES COMPÉTENCES CLÉS DE DEMAIN

- Avoir une vue d'ensemble du niveau de potentiel & performance de 80% des cadres (Talent Review)
- Avoir une validation de temps des départements métiers sur le gain de temps & les aspects qualitatifs quant à la mise en place du "campus tech"
- Avoir validé 3 projets concrets inscrit dans des partenariats académiques distincts
- Atteindre un taux de satisfaction mensuel moyen de 75% ou plus pour toutes les formations de la Sibelga Academy.

5.5 S1 – 5 CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOYÉS DE L'ENTREPRISE

Sibelga a retenu l'ensemble des collaborateurs liés contractuellement à l'entreprise au 31 décembre 2025, afin de refléter fidèlement la composition réelle de sa main-d'œuvre. Sont ainsi inclus dans les calculs les employés actifs, ceux temporairement suspendus, les collaborateurs en maladie de longue durée, les travailleurs invalides ainsi que les personnes en départ anticipé. L'analyse couvre également les principaux statuts professionnels présents au sein de l'organisation, à savoir les directeurs, les cadres, les young professionals et les employés barémisés. Sont exclus les stagiaires, les étudiants, les pensionnés et les invalides.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR GENRE EN 2025



NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR TYPE DE CONTRAT

	2025			Total
	Hommes	Femmes	Autres	
Nombre d'employés – Total	926	328	0	1 254
Nombre d'employés permanent	883	276	0	1 159
Nombre d'employés temporaires	43	52	0	95
Nombre d'employés avec heures non garanties	0	0	0	0
Nombre d'employés en temps plein	908	288	0	1 196
Nombre d'employés en temps partiel	18	40	0	58

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL

	2025
Nbre total de travailleurs qui quittent l'entreprise	78
Moyenne Headcount année 2025	1 235,75
Turnover	6,31%

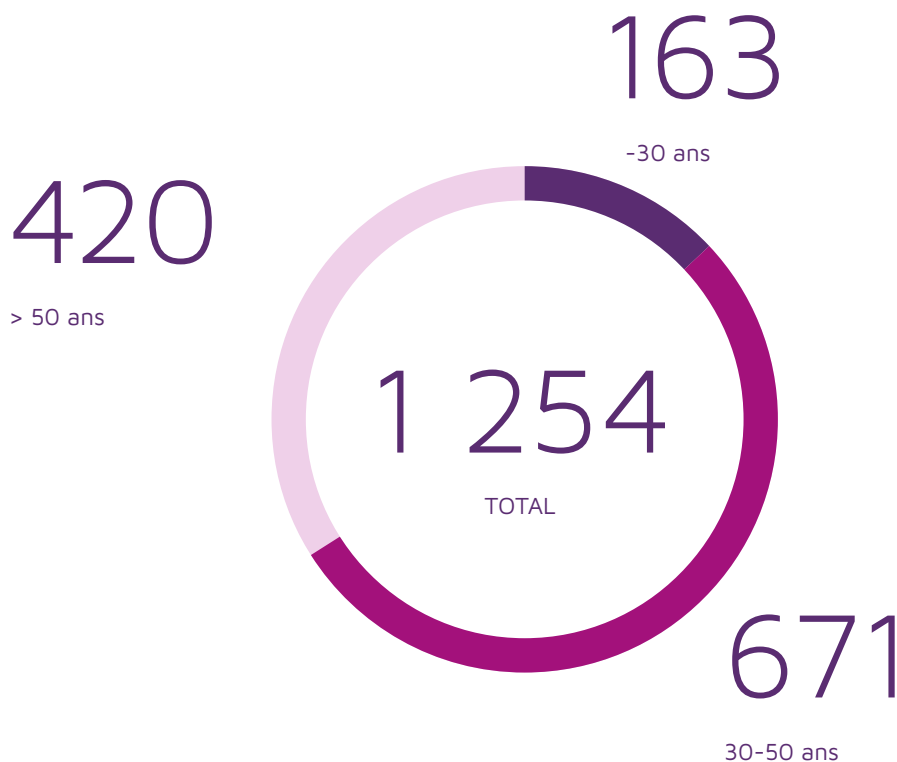
5.6 S1 – 6 CARACTÉRISTIQUES DES NON-EMPLOYÉS DE L'ENTREPRISE

Le nombre total de non employés dans la main d'œuvre de Sibelga représente **568 personnes**.

Le chiffre indiqué comprend l'ensemble des consultants présents chez Sibelga au 31/12/2025, qu'ils soient indépendants ou mis à disposition par des sociétés spécialisées dans l'emploi. Les entrepreneurs effectuant des travaux pour Sibelga sont comptabilisés au sein des effectifs de la chaîne de valeur et ne sont donc pas inclus ici. Les étudiants et stagiaires sont également exclus de ce décompte.

5.7 S1 – 8 MESURES DE DIVERSITÉ

EFFECTIF PAR CATÉGORIE D'ÂGE EN 2025



EFFECTIF DU TOP MANAGEMENT

Le top management défini par Sibelga comprend le comité de direction et l'ensemble des N-1 des Directeurs (Senior Leaders).

Il est constitué de **21 femmes (34%)** et **40 hommes (66%)**

5.8 S1 – 11 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le recensement des personnes en situation de handicap repose uniquement sur une déclaration volontaire, accompagnée de la présentation d'un certificat officiel. Par conséquent, le chiffre communiqué pourrait ne pas refléter la réalité, celui-ci étant potentiellement inférieur au nombre réel de personnes concernées.

Pourcentage de personnes en situation de handicap : **0,32%**

5.9 S1 – 12 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

POURCENTAGE D'EMPLOYÉS AYANT PARTICIPÉ À UN ENTRETIEN FORMALISÉ DE PERFORMANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

L'ensemble du personnel cadre de Sibelga est évalué une fois par an au cours d'entretiens formalisés de performance. Cela représente **293 personnes (23% des employés)**.

En parallèle comme indiqué précédemment, 62% des employés ont complété un plan de développement personnel qui se combine toujours avec un entretien de développement de carrière.

NOMBRE MOYEN D'HEURE DE FORMATION

		2025	
Genre	Heures form.	FTE moyen ¹	Moyenne
Féminin	19 494,46	1 137,72	17,13
Masculin	60 198,27	1 137,72	52,91
TOTAL	79 692,73	1 254	70,05

¹ A noter que les FTE moyen diffèrent du headcount présenté en S1-5, car cette moyenne ne reprend que le personnel actif et exclut donc les invalides, les départs anticipés, congés sans solde, etc...

5.10 S1 – 13 INDICATEURS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION

L'ensemble des employés de Sibelga, ainsi que les non employés présents sur site ou travaillant sur le réseau, sont couverts par son plan global de prévention.

DÉCÈS

Nombre de décès causé par des accidents de travail : **0**

Nombre de décès causé par des maladies professionnelles : **0**

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre d'accidents de travail sur la période de reporting : **12**

Taux de fréquence des accidents de travail (fréquence par 1 000 000 d'heures travaillées) : **6,88** (= 12 accidents * 1 000 000 d'heures / 1 743 407,17 heures prestées)

MALADIES PROFESSIONNELLES

Les cas de maladies professionnelles sont gérés directement par Fedris, l'agence fédérale des risques professionnels. En raison du secret médical, ni Sibelga ni la médecine du travail ne reçoivent d'informations détaillées sur les maladies professionnelles éventuellement liées à l'activité professionnelle du personnel. Cela signifie que nous n'avons aucune visibilité sur les dossiers introduits ni sur leurs conclusions, sauf dans les rares cas où Fedris demande une enquête complémentaire auprès de Sibelga.

Il est par ailleurs très difficile d'établir un lien clair et direct entre l'apparition d'une maladie professionnelle et les activités menées au sein de Sibelga. Les déclarations se basent soit sur une liste officielle de maladies reconnues, soit sur un modèle « ouvert » nécessitant une démonstration médicale du lien de cause à effet — un travail complexe et qui, de plus, reste entièrement traité par Fedris, sans retour vers l'employeur.

Le seul cas particulier pour lequel un suivi existe concerne l'exposition à l'amiante. Sibelga récolte les formulaires de déclaration, met à jour la liste des postes à risques et assure le suivi administratif des personnes exposées, y compris après leur départ de l'entreprise. Ce suivi ne constitue toutefois pas une preuve ni un indicateur direct de l'apparition de maladies professionnelles : il s'agit uniquement d'une mesure de vigilance et de conformité réglementaire (surveillance de la santé prolongée).

NOMBRES DE JOURS DE TRAVAIL PERDUS EN RAISON D'ACCIDENTS DE TRAVAIL

Nombre de jours de travail perdus en raison d'accidents de travail : **148**

Le nombre de jours de travail perdus à la suite d'un accident du travail correspond aux jours d'incapacité indiqués sur la déclaration d'accident ou le certificat médical, puis suivis et mis à jour par les RH en cas de prolongation. Pour certains cas graves (accidents mortels ou entraînant une incapacité permanente), un nombre forfaitaire de jours est appliqué selon les barèmes de l'assureur. Les données sont vérifiées avec le service RH et l'assureur lors de la préparation du rapport annuel, ce qui permet de confirmer ou ajuster le nombre final de jours perdus en fonction de l'acceptation ou du refus de l'accident par l'assureur.

5.11 S1 – 15 INDICATEURS DE RÉMUNÉRATION

Bien que le sujet soit matériel pour Sibelga, l'entreprise a choisi de ne pas le traiter dans ce rapport volontaire. En effet, la **Directive européenne sur la transparence salariale (UE 2023/970)**, qui devra être transposée d'ici **juin 2026**, impose de nouvelles obligations harmonisées en matière d'égalité salariale — notamment la transparence sur les fourchettes de rémunération et le reporting des écarts salariaux lorsque ceux-ci dépassent 5 %. Dans l'attente du cadre définitif, et afin d'éviter des incohérences avec le futur dispositif légal, Sibelga préfère différer la publication des indicateurs requis par S115

5.12 S1 – 16 INCIDENTS DE DISCRIMINATION ET AUTRES INCIDENTS RELATIFS AUX DROITS HUMAINS

En 2025, aucun incident de discrimination, harcèlement ou autre sujet relatif aux droits humains n'a été enregistré chez Sibelga.





ESRS G1 Business Conduct

6.1 G1 – 1 POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE DES AFFAIRES

POLITIQUES DE CONDUITE DES AFFAIRES

Sibelga s'appuie sur un ensemble de politiques structurantes visant à garantir une conduite des affaires responsable, intègre et alignée avec les attentes réglementaires ainsi qu'avec les valeurs de l'entreprise. Ces politiques encadrent la prévention des risques, l'éthique des comportements, la lutte contre la corruption et la protection des lanceurs d'alerte.

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La politique de gestion des risques de Sibelga a pour objectif d'assurer une **identification**, une **évaluation** et une **gestion efficace** des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise. Elle couvre l'ensemble des risques opérationnels, financiers, réglementaires, environnementaux et sociaux — y compris les risques et opportunités liés aux enjeux ESG — avec une attention particulière portée aux risques majeurs pouvant affecter la continuité des activités.

La responsabilité de l'approbation de cette politique et de la supervision de sa mise en œuvre relève du **Comité d'Audit**, agissant en tant que sous-comité du Conseil d'Administration.

CODE DE CONDUITE ÉTHIQUE

Sibelga dispose d'un Code de conduite éthique qui encadre l'ensemble des comportements attendus dans la conduite des affaires. Celui-ci définit les principes fondamentaux applicables à tous les membres du personnel, dirigeants, travailleurs externes et partenaires : respect d'autrui, neutralité, loyauté, protection des données, confidentialité, cybersécurité, exemplarité professionnelle et prévention des atteintes à l'intégrité. Le Code interdit explicitement toute forme d'avantage indu, de corruption, de pression ou d'influence susceptible de compromettre l'impartialité d'un collaborateur. Il impose également aux personnes concernées de se retirer de tout processus décisionnel en cas de risque de conflit d'intérêts, et prévoit un régime clair d'obligations, de devoirs d'information et de sanctions en cas de non-respect des règles.

Pour garantir l'application de ces engagements, Sibelga a mis en place un système officiel de signalement des atteintes suspectées à l'intégrité. Les collaborateurs peuvent introduire un signalement par écrit, oralement ou de manière anonyme via les canaux internes reconnus — la personne de confiance d'intégrité ou le service d'audit interne — ou, lorsque la situation l'exige, via le canal externe opéré par le médiateur bruxellois. La procédure assure la confidentialité stricte de l'identité du lanceur d'alerte, un suivi encadré du signalement, ainsi qu'une protection contre toute forme de représailles, conformément aux obligations légales. Ce dispositif complète le cadre de gouvernance de Sibelga et renforce la transparence, l'intégrité et la responsabilité dans la conduite des affaires.

MÉCANISMES DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

L'organisation est alignée avec la Directive (UE) 2019/1937 relative à la protection des lanceurs d'alerte, telle que transposée en Région de Bruxelles-Capitale par les décrets et ordonnances conjoints du 16 mai 2019 et leur arrêté d'exécution. Les dispositifs internes de signalement mis en place respectent ce cadre légal et intègrent le rôle du médiateur bruxellois, en tant qu'autorité indépendante compétente pour la protection des lanceurs d'alerte. Cet alignement garantit un système de signalement sécurisé, conforme et protecteur, au service de l'intégrité et de la transparence. Ceci permettant aux lanceurs d'alerte de s'exprimer sans crainte de conséquences défavorables, contribuant ainsi à instaurer une culture de transparence, d'intégrité et de responsabilité.

6.2 G1 – 2 ACTIONS LIÉES À UNE CONDUITE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

FORMATION AU CODE DE CONDUITE ÉTHIQUE

Sibelga a mis en place une politique de formation visant à promouvoir une conduite des affaires éthique et responsable au sein de l'organisation. Cette politique se matérialise notamment par une formation obligatoire au code de conduite éthique, qui couvre des aspects essentiels de la conduite professionnelle attendue.

Public cible : l'ensemble des collaborateurs de Sibelga, sans distinction de fonction ou de niveau hiérarchique, est concerné par cette formation.

Fréquence : la formation est obligatoire pour chaque nouvel employé et fait partie intégrante du parcours d'intégration. Elle peut également être réitérée en fonction des besoins ou des évolutions réglementaires ou internes.

Contenu et profondeur : d'une durée de 30 minutes, cette formation digitale est accessible en permanence via la plateforme interne de formation. Elle repose sur des témoignages concrets et présente les 8 principes et comportements attendus chez Sibelga. Une partie interactive guide les collaborateurs sur la manière de réagir face à un comportement inapproprié ou à un incident contraire à la charte.

Objectif : sensibiliser l'ensemble du personnel à l'importance d'un environnement de travail respectueux, éthique et conforme aux valeurs de l'entreprise.

RELATION AVEC LES FOURNISSEURS

Sibelga adopte une approche responsable et progressive dans la gestion de ses relations fournisseurs, en intégrant des critères de durabilité, d'éthique et de conformité dans ses processus d'achat.

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Tous les fournisseurs de Sibelga sont tenus de respecter un **Code de conduite** qui définit les attentes de l'entreprise en matière de :

- **Droits humains et conditions de travail décentes**, incluant l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, et de toute forme de discrimination.
- **Santé et sécurité**, avec l'objectif de zéro accident, partagé avec les fournisseurs.
- **Protection de l'environnement**, notamment la réduction des émissions, la gestion des déchets et la préservation de la biodiversité.
- **Éthique des affaires**, incluant la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et la protection des données.
- **Conformité réglementaire**, avec des mécanismes de signalement en cas de non-respect.

Ce code s'inscrit dans une démarche d'**achats responsables** et fait partie intégrante des contrats et appels d'offres.

INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ DANS LES PRATIQUES D'ACHAT

Sibelga n'intègre pas encore systématiquement des critères sociaux ou environnementaux dans l'ensemble de ses procédures d'achats. Toutefois, une collaboration structurée entre les équipes Achats et ESG est désormais mise en place afin d'identifier les marchés pour lesquels l'intégration de tels critères est pertinente. Cette démarche permet de définir conjointement les exigences sociales ou environnementales pouvant être intégrées aux cahiers des charges. Deux marchés ont notamment fait l'objet d'un pilote en 2025, afin de tester l'intégration de critères ESG.

L'ambition est d'étendre progressivement cette approche à un nombre croissant de marchés, afin de renforcer l'intégration de la durabilité dans les pratiques d'achats de l'entreprise.

CORRUPTION ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

ACTIONS DE SIBELGA POUR TRAITER LES VIOLATIONS DES PROCÉDURES ANTI-CORRUPTION ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sibelga dispose d'un dispositif structuré pour prévenir, détecter et traiter les violations liées à la corruption, aux conflits d'intérêts et, plus largement, à toute atteinte suspectée à l'intégrité. Le service d'audit interne est l'acteur compétent pour analyser et traiter tous les signalements recevables, et peut engager une enquête formelle lorsque les éléments disponibles le justifient. Les collaborateurs ont l'obligation de se conformer strictement aux règles éthiques, dont l'interdiction d'accepter ou d'offrir des avantages indus, et doivent se retirer de tout processus décisionnel lorsqu'une situation de conflit d'intérêts pourrait affecter leur impartialité. Lorsque des violations sont constatées, Sibelga applique des mesures correctrices allant du classement sans suite à l'ouverture d'une enquête formelle, laquelle peut mener — selon la gravité — à des sanctions disciplinaires ou pénales, conformément aux cadres réglementaires en vigueur.

Pour garantir la détection efficace de tout comportement contraire aux normes éthiques, Sibelga met à disposition un **système de signalement interne et externe** permettant aux collaborateurs, consultants

et partenaires de signaler une atteinte suspectée à l'intégrité de manière écrite, orale ou anonyme. Les canaux internes officiellement reconnus sont la **personne de confiance d'intégrité** et le **service d'audit interne**, tandis que le **médiateur bruxellois** constitue le canal externe. Chaque signalement fait l'objet d'un suivi formalisé : accusé de réception, enregistrement dans un registre sécurisé, analyse de recevabilité, enquête le cas échéant et communication des résultats à l'auteur du signalement. Sibelga garantit la **confidentialité strictement encadrée** de l'identité des auteurs de signalements et assure une **protection complète contre les représailles**, renforcée par un régime de sanctions applicable aux entraves au signalement ou à toute tentative d'intimidation. Ce système robuste permet à Sibelga de traiter efficacement les violations potentielles et de préserver une culture d'intégrité au sein de l'organisation.

FORMATION

Il n'existe pas de programme spécifiquement dédié à l'anti-corruption. Ces éléments sont intégrés à la formation générale sur le code de conduite éthique au sein de Sibelga qui couvre des aspects essentiels de la conduite professionnelle attendue (voir ci-dessus)

6.3 G1 – 3 CIBLES

Dans le cadre de sa démarche visant à promouvoir une culture d'intégrité et d'exemplarité, Sibelga s'est dotée d'objectifs mesurables et suivis visant à renforcer la conduite responsable au sein de l'organisation. L'entreprise a fixé **pour l'année 2026 l'objectif d'atteindre 80 % de collaborateurs internes ayant suivi la formation obligatoire au code de conduite éthique**, contre 67 % actuellement. Cette progression traduit la volonté de renforcer la maîtrise des principes éthiques fondamentaux dans l'ensemble des métiers et à tous les niveaux de responsabilité.

Pour soutenir durablement cet objectif, Sibelga prévoit également la mise en place d'une campagne annuelle dédiée à l'éthique, visant à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux liés à l'intégrité, à la prévention des conflits d'intérêts et au comportement responsable dans les relations d'affaires.

6.4 G1 – 4 INDICATEURS RELATIFS À LA CORRUPTION ET AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre de Sibelga en 2025 pour non-respect des dispositions légales relatives à l'anti-corruption ou aux conflits d'intérêts.

6.5 G1 – 5 INDICATEURS RELATIFS À L'INFLUENCE POLITIQUE, INCLUANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYING

Sibelga entretient des liens étroits avec les pouvoirs locaux et régionaux, en raison de sa nature intercommunale, de son statut d'entreprise régulée et de ses missions de service public. Le cadre légal impose que son conseil d'administration soit composé de représentants des 19 communes bruxelloises. Ses activités sont fortement encadrées par la législation régionale et ses plans pluriannuels de développement, comme les programmes d'exécution de ses missions de service public doivent être approuvés par le gouvernement bruxellois.

Dans ce contexte institutionnel spécifique, Sibelga a mis en place une organisation claire pour encadrer ses interactions avec les pouvoirs publics et ses éventuelles actions de représentation d'intérêts (lobbying). Ces fonctions sont placées sous la responsabilité du directeur du département « Corporate Affairs », membre du comité de direction. Celui-ci supervise l'ensemble des relations avec les parties prenantes institutionnelles, y compris les administrations publiques, les cabinets ministériels, et les organismes de

régulation. Cette responsabilité couvre également la participation à des consultations publiques, l'élaboration de prises de position sur des projets législatifs ou réglementaires, ainsi que la coordination des échanges dans le cadre des partenariats publics.

Le directeur « Corporate Affairs » joue également un rôle-clé dans la gouvernance interne de Sibelga en assurant les fonctions de secrétaire du conseil d'administration, du comité directeur et du comité d'audit. Cette double casquette garantit une cohérence entre les décisions stratégiques prises par les organes de gouvernance et la représentation externe de l'entreprise.

CONTRIBUTIONS POUR ACTIVITÉS D'INFLUENCE POLITIQUE, INCLUANT LE LOBBYING

Sibelga ne dispose pas d'un budget spécifique dédié aux activités de lobbying. L'entreprise ne réalise aucune contribution financière ou en nature directement affectée à des actions de représentation d'intérêts auprès des pouvoirs publics, que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou européenne.

Toutefois, Sibelga est membre de plusieurs organisations professionnelles et sectorielles qui peuvent, à leur propre initiative, mener des actions de représentation auprès des autorités publiques. Au niveau européen, Sibelga participe à trois associations de gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) actives dans le dialogue avec les institutions européennes (EU DSO Entity, CEDEC et E.DSO). À l'échelle nationale, Sibelga est membre de la fédération professionnelle Synergrid qui coordonne et défend les intérêts des gestionnaires de réseaux de transport et de distribution d'énergie. Enfin, au niveau régional, l'entreprise est membre de BECI (Brussels Enterprises Commerce & Industry) et de la Communauté portuaire bruxelloise, deux structures qui peuvent intervenir dans les débats publics ou institutionnels. Sibelga est également adhérente à Brulocalis, l'association de la Ville et des Communes de Bruxelles et est représentée au Conseil des usagers de l'électricité et du gaz, un organe consultatif de la Région bruxelloise. Dans ces différentes entités, Sibelga détient un mandat d'administrateur et/ou s'acquitte d'une cotisation annuelle.

Il convient de noter que ces affiliations relèvent d'une logique de participation sectorielle, de partage d'expertise et de veille réglementaire. Elles ne constituent pas en tant que telles des contributions directes ou ciblées à des activités de lobbying. Aucune quote-part des cotisations n'est spécifiquement allouée ou suivie comme dépense de lobbying dans les comptes de Sibelga.

PRINCIPALES THÉMATIQUES COUVERTES PAR LES ACTIVITÉS DE LOBBYING ET POSITIONNEMENT DE SIBELGA SUR CES SUJETS

Dans le cadre de ses activités institutionnelles, Sibelga mène des actions de représentation visant à contribuer à l'évolution du cadre réglementaire bruxellois et à soutenir les politiques publiques en matière d'énergie. Les principales thématiques couvertes par ses activités de lobbying, ainsi que les positions portées et leur interaction avec les impacts, risques et opportunités matériels de l'entreprise, sont présentées ci-dessous.

DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Sibelga plaide pour la reconnaissance officielle de son rôle dans le développement, la gestion et l'exploitation de réseaux de chaleur en domaine public, seule ou en partenariat avec d'autres acteurs publics ou privés.

Cette position vise à permettre la création d'infrastructures thermiques structurantes afin d'accélérer la transition énergétique de la Région, notamment par la valorisation de sources de chaleur renouvelables ou de récupération.

LECTURE À DISTANCE DES COMPTEURS INTELLIGENTS

Sibelga défend l'autorisation, pour des motifs d'intérêt général, de lire à distance les données issues des compteurs intelligents pour tous les types de clients — tout en maintenant l'obligation de consentement exprès des clients pour la transmission de ces données à des tiers.

ACCOMPAGNEMENT DES POUVOIRS PUBLICS DANS LEURS PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Sibelga promeut la pérennisation de son rôle de guichet unique pour l'accompagnement énergétique des pouvoirs publics (mission Renoclick), ainsi que la possibilité de financer cette mission via les tarifs.

PARTICIPATION AUX PROJETS ÉNERGÉTIQUES DE TRANSITION

Afin d'accélérer la transition énergétique locale, Sibelga soutient l'assouplissement des conditions permettant aux intercommunales de prendre des participations dans des projets énergétiques (stockage via batteries, photovoltaïque, éolien, réseaux de chaleur, etc.), en partenariat avec des acteurs privés ou publics.

GESTION CENTRALISÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sibelga soutient l'idée, à l'horizon 2030, d'un transfert vers elle de la gestion de l'éclairage public régional, une fois finalisé le programme de conversion de l'éclairage communal au LED.

6.6 G1 – 6 INDICATEURS RELATIFS AUX PRATIQUES EN MATIÈRE DE PAIEMENT

En tant qu'intercommunale, Sibelga est soumise aux règles des marchés publics. Elle agit en tant que pouvoir adjudicateur, ce qui signifie qu'elle doit respecter les procédures de passation de marchés prévues par la législation belge et européenne. Cela signifie que pour tous ses achats, les délais de paiement sont définis par la législation en vigueur. Ces obligations légales sont scrupuleusement respectées. Les délais applicables sont identiques, que les fournisseurs soient des PME ou des entreprises de plus grande taille.



